This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
137.5
.A33
M78
v.3
BUHR A
a39015 01807619 3b

5*1.9

MÉMOIRES

DE

MESDAMES.

Tom. 3e

Mesdames *Jettées par les Vents devant le port*
Barri dont les habitans sont en insurrection.

MÉMOIRES
HISTORIQUES,
DE MESDAMES
ADÉLAIDE ET VICTOIRE
DE FRANCE,
FILLES DE LOUIS XV.

RENFERMANT des particularités intéressantes sur leur voyage de Belle-Vue à Rome; leur fuite de cette ville lors de l'occupation de l'Italie par l'armée Française; leur arrivée à Naples; leur départ de Caserte pour se rendre à Trieste; ce qu'elles ont éprouvé dans ce trajet, tant sur terre que sur mer, pendant cinq mois et trois jours; mort de ces Princesses dans cette dernière ville, quelques jours après leur débarquement.

PAR M. T***.

Tome III.

A PARIS,
Chez LEROUGE, Imprimeur, cour de Rohan, passage du Commerce, quartier St.-André des Arcs.

1802.

DC
137.3
A22
M78
V.3

0896633-190

MÉMOIRES
DE MESDAMES
ADÉLAIDE ET VICTOIRE
DE FRANCE.

SUITE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE.

Depuis la déclaration de guerre de la Convention, à Pie VI, jusqu'au départ de Mesdames de la ville de Rome.

CEPENDANT, les cours n'avoient aucuns motifs de ménagement à garder envers les Français : la famille royale avoit été sacrifiée. La jeune princesse ainsi rendue à la liberté,

il n'y avoit plus d'obstacles à ce que les princes Français se montrassent à la tête des armées : ils étoient huit princes, dont les uns pouvoient commander, et les autres servir de point de ralliement. Le prince de Condé s'étoit montré le digne héritier de son nom ; il n'avoit manqué au duc de Bourbon son fils, que les occasions de se signaler : sa bravoure personnelle avoit été éprouvée ; et le duc d'Enguien, son petit-fils, avoit le nom le plus beau dont l'oreille du militaire pût être frappée. C'étoit sous ce nom que le grand Condé avoit remporté les victoires les plus décisives, et à l'âge où il n'avoit pas encore atteint celui du jeune prince. Instruit à l'école du malheur, émule de son

aïeul et de son père, à quel éclat de gloire n'eût-il pas pu s'élever, si on leur eût donné à chacun une armée. Les ducs d'Angoulême et de Berri étoient également dans cet âge encourageant pour les armées. Cet âge a toujours obtenu du soldat les plus grands prodiges; car on peut consulter notre histoire, et l'on verra que les batailles les plus sanglantes se sont données sous de jeunes rois. La gloire du grand Condé le trahit sur le déclin de sa vie; et à 17 ans, il avoit affermi le trône et la régence que tous les orages avoient ébranlés. Il avoit remporté à cet âge la plus éclatante de ses victoires.

De tant de princes du sang qui

pouvoient commander, le prince de Condé seul étoit employé ; encore étoit-il réduit à faire un rôle peu différent d'un général de théâtre, on s'étoit même proposé de l'envoyer au-delà des mers dans des contrées, où son nom étoit sans influence. Quelle démonstration plus convaincante pouvoit-on avoir du projet des cours prépondérantes, d'éteindre en France la maison de Bourbon, pour affoiblir et démembrer ensuite la monarchie ? Ainsi, les Français étoient les instrumens aveugles et passionnés de leur propre destruction.

Toujours prodigues de leur sang, ils le versoient sur l'échafaud et dans leurs guerres civiles ; toujours

dans la fausse persuasion que les puissances vouloient rétablir un trône dont elles avoient miné les fondemens. L'exemple de la Pologne, l'aigle impérial flottant sur les murs de Valenciennes, du Quénoi et de Condé, auroient dû dès-lors éteindre tout ressentiment dans le cœur des Français, et les réunir à la défense commune.

Nos armées toujours invincibles avançoient sur les terres de l'église, sous un général qui sembloit commander à la nature et à la victoire. Le pape ne pouvoit se dissimuler ses dangers. L'Espagne menacée de sa destruction avoit fait la paix; toutes les places fortes de la Sardaigne étoient, ou détruites, ou

avoient reçu garnison. Bonaparte surmontoit tous les obstacles que lui opposoient les glaces et les neiges des Alpes; les défilés impraticables, et les passages des fleuves défendus par des armées et l'artillerie la plus formidable. Le roi de Naples, satellite de l'Espagne, ne pouvoit faire la guerre quand il en étoit abandonné ; les troupes impériales et royales avoient été battues, et Venise sembloit se disposer à recevoir toutes les lois que le vainqueur voudroit lui prescrire. Pie VI avoit donc en perspective le tableau de sa ruine. Il étoit seul au milieu de l'Italie déjà subjuguée en partie et envahie dans son centre. Réduit à prendre conseil de sa position, il envoya quatre plénipotentiaires, qui

furent accompagnés de l'ambassadeur du roi d'Espagne auprès de Sa Sainteté. Deux de ces plénipotentiaires se rendirent auprès du général en chef, et les deux autres auprès du Directoire.

Bonaparte pouvoit faire la loi, il la fit. Les plénipotentiaires obtinrent une amnistie dont voici les articles :

1°. Voulant donner une preuve de la déférence que le gouvernement français a pour sa majesté le roi d'Espagne, le général en chef et les commissaires civils de l'armée d'Italie accordent une suspension d'armes à Sa Sainteté, à compter de ce jour (25 Juin), jusqu'à cinq jours après la fin des

négociations qui s'ouvriront à Paris pour la conclusion d'une paix définitive entre les deux Etats.

2°. Le Pape enverra le plus tôt possible un plénipotentiaire à Paris, à l'effet d'obtenir du Directoire Exécutif une paix définitive, en offrant les réparations nécessaires pour les outrages et insultes que les Français ont essuyés dans ses Etats, et notamment pour le meurtre de Basseville, et les dédommagemens dus à sa famille.

3°. Les individus détenus dans les Etats du Pape, à cause de leurs opinions politiques, seront mis sur-le-champ en liberté, et rentreront en possession de leurs biens.

4°. Les

4°. Les ports des Etats du Pape seront fermés aux bâtimens des puissances en guerre avec la République Française, et ouverts aux bâtimens français.

5°. L'armée française restera en possession des légations de Bologne et de Ferrare, et occupera celle de Faënsa.

6°. La citadelle d'Ancône sera remise, dans les six jours, au pouvoir des troupes françaises, avec son artillerie et ses approvisionnemens et ses vivres.

7°. La ville d'Ancône continuera d'être sous le gouvernement civil du Pape.

8°. Le Pape livrera à la Répu-

blique Française cent tableaux, bustes, vases et statues, au choix des commissaires qui seront envoyés à Rome, parmi lesquels objets sont notamment compris les bustes de *Junius Brutus*, et celui en marbre de *Marcus Brutus*, tous placés au Capitole. Le Pape livrera en outre cinq cents manuscrits, au choix desdits commissaires.

9°. Le Pape payera à la République Française vingt-un millions, monnoie de France, dont quinze millions cinq cent mille livres en espèces monnoyées ou en lingots, et les cinq millions cinq cent mille livres restans, en denrées, marchandises, etc.

10°. Les quinze millions cinq

cent mille livres, en monnoie ou lingots, seront payés en trois termes, savoir : cinq millions dans la quinzaine, cinq millions dans le mois suivant, et le surplus dans les trois mois.

11°. Les cinq millions cinq cent mille livres en denrées, etc., seront livrés au fur et mesure des demandes qui seront faites dans les ports de Gênes, Livourne, ou autres endroits occupés par l'armée, qui seront désignés.

12°. Les vingt-un millions sont indépendans des contributions qu'on levera sur Bologne, Ferrare, et Faënsa.

13°. Les troupes françaises passe-

ront librement dans tout le territoire du Pape.

Le Pape, en ratifiant cet armistice, se mettoit dans l'impuissance de continuer la guerre : il épuisoit ses finances et ouvroit ses Etats à l'ennemi. Il fit publier un *invito sacro*, où il déclara que, vivement affecté du sort de ses sujets et de la situation du St. Siége, il étoit dans la nécessité d'exciter le zèle des fidèles ; il ordonna, en conséquence, l'ouverture des saintes missions dans les six principales églises de Rome ; ces missions durèrent dix jours : et quoique la propagande eût fait de nombreux prosélites, le peuple y assista et y montra un grand recueillement et une grande ferveur.

Sa Sainteté adressa, en même temps, un manifeste à toutes les puissances et à tous les Etats catholiques. Après avoir rendu compte des négociations qui avoient eu lieu avec le Directoire, il exhorte tous les princes à se coaliser pour la défense de la religion.

Pie VI, après avoir envoyé ce manifeste dans toutes les cours, en fit publier un particulier dans toutes les villes et dans toutes les églises des terres soumises au St. Siége, montrant en tout un zèle et un courage beaucoup au-dessus de ses forces. Ce Pontife termine de cette sorte :

« Les intentions pacifiques du Saint Père s'éloignent tellement de

toutes hostilités, qu'au prix même des plus douloureux sacrifices, il travailloit sans cesse, comme il l'a toujours fait, à conserver la tranquillité à ses bien-amés : mais si les Français ne se montrent pas dans les mêmes intentions, il prétend bien ne pas laisser ses Etats sans défense, ni les exposer à une invasion.

» En conséquence, Sa Sainteté est déterminée à opposer une vigoureuse résistance à tout corps de troupes françaises qui tenteroit d'entamer ses frontières. Elle ne doute pas que ses sujets, mus par leur zèle pour la religion catholique, et tout à la fois par leur intérêt, par le desir de sauver leurs

personnes, leur famille et leurs propriétés, ne soient disposés à réunir leurs efforts pour la défense commune, et à repousser courageusement ceux qui viendroient, par une attaque, attenter à leur sûreté et à leur repos.

» A cet effet, Sa Sainteté recommande à tous les évêques, à tous les curés, à tous les magistrats, à tous les officiers de leurs ressorts respectifs, de prendre les armes, et de les appeler à la défense de leur pays, par le son des cloches et le tocsin.

» Le Saint Père, à cet égard, se repose avec confiance sur la piété et l'amour de ses sujets;

quant à lui, il continuera d'adresser ses prières les plus ferventes au tout-puissant, afin qu'il daigne protéger, et sa sainte religion, et la juste cause de ses fidèles serviteurs ».

Par une suite de ce manifeste, et par conséquent dans la résolution de suspendre les conditions de l'armistice, le secrétaire d'Etat donna l'ordre, non-seulement de faire rétrograder le dernier million qui devoit se payer à cette époque ; mais même il fit remettre en place les statues et les tableaux exigés par l'article 8. Le nonce apostolique déclara au congrès de Florence que, *d'après les conditions exprimées dans le traité en-*

voyé par le Directoire, Sa Sainteté ne pouvoit entrer en négociation.

La consternation étoit dans Rome. Les grands commençoient à craindre : la sédition y montroit un front audacieux ; et les menaces augmentoient en raison des nouvelles accablantes que recevoit chaque jour le Souverain Pontife. Le roi de Naples lui étoit dévoué dans le cœur ; mais lui-même étoit sur un trône ébranlé : il fut obligé de signer un traité de paix avec la République Française. Nonobstant ce traité, il lui conseilla de ne pas souscrire à des conditions si onéreuses. L'empereur, de son côté, l'invita, par le canal du duc d'Avilla,

à tenir ferme, s'engageant à lui faire recouvrer ses domaines, que, comme on voit, il ne lui promettoit pas de garantir de l'invasion.

Ainsi, le roi de Naples, quoique dévoué au Pape, dont la cause étoit la sienne propre, étoit lié par un traité de paix qu'il venoit de signer. Le roi d'Espagne répondit à Sa Sainteté que toujours attaché au saint Siége, comme roi catholique, il ne pouvoit partager ses anxiétés, quant aux affaires politiques; que tous ses soins étoient absorbés par celles de son royaume. Le monarque conseilloit au Souverain Pontife de suivre le parti que la prudence et sa propre conservation pourroient lui suggérer.

La lettre du roi d'Espagne étoit
ailleurs dans un style peu obli-
ant ; mais ce n'étoit pas défaut
intérêt pour un Pontife qui por-
it tout le poids des maux qui
fligeoient la chrétienté : il avoit les
us grandes mesures à garder. Son
yaume étoit jacobinisé, Robes-
erre et Marat étoient exaltés à
adrid, où même leur image étoit
vérée. S'il eut continué la guerre
x mois de plus, il étoit détrôné.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Depuis le départ de Mesdames, de Rome, jusqu'à leur mort.

DEPUIS leur arrivée à Rome, il n'avoit manqué à Mesdames, pour être heureuses, que de perdre le souvenir de leur première fortune et des malheurs de leur maison. Elles y avoient une cour imposante. Elles-mêmes prévinrent le St.-Père de la résolution où elles étoient de s'éloigner. Elles reçurent les adieux et les regrets les plus touchans des dames romaines et des cardinaux, et partirent pour Naples. Elles n'auroient pu séjourner plus long-

ips à Rome sans y éprouver l'hu-
iation publique de voir effacer
: nom qui étoit inscrit au-dessus
a porte de leur palais. Le pape ne
s'en dispenser ; il eût voulu
: élever un temple à la place de
)alais, dont il fut réduit à effa-
ainsi et leur nom et leurs
ıes.

:lles avoient écrit au roi et à la
de Naples qui leur avoient
l'un et l'autre la réponse la plus
geante. La reine Marie-Caroline
)uvoit sur le trône de Naples les
nes contradictions que Marie-
oinette sa sœur avoit éprouvées
le trône de France. Les grands
ne vouloient voir en elle qu'une
ıiduchesse, semoient dans le

cœur du roi toutes les défiances. La calomnie faisoit ses efforts pour dégrader cette princesse dans l'esprit du peuple. On lui persuadoit que cette guerre, qui, si elle eût été entreprise à temps, eût raffermi tous les trônes ébranlés, n'avoit d'autre intérêt que l'agrandissement de la maison d'Autriche, aussi odieuse en Sicile qu'en France.

Ainsi Mesdames, en arrivant à Naples, trouvèrent la cour dans un état peu différent de celui où elles avoient laissé celle de France. On employoit contre Ferdinand IV les mêmes artifices qui avoient réussi à perdre Louis XVI. On vouloit le séparer de la reine dont on redoutoit l'énergie; et, dans l'in-

puissance d'y parvenir, on la rendoit odieuse pour le rendre méprisable. Les ennemis du trône enveloppoient le ministre dans leurs déclamations contre la reine.

Il y avoit la plus grande analogie entre les deux rois : on pouvoit reconnoître en eux deux tiges sorties du même tronc : même air, même affabilité, même bonté. Mais Ferdinand à la place de Louis XVI eût sauvé le royaume, parce qu'il eut la résolution de se montrer aux troupes, et qu'il n'en eût pas fallu davantage. La présence du monarque eût maintenu la fidélité des armées qu'il eût fallu créer en Sicile au moment de l'explosion.

Cette idée de faire la guerre aux

Français dont le nom avoit toujours été cher aux Napolitains, et pour les intérêts de la maison d'Autriche, suffisoit pour changer en rebelles et même en ennemis les soldats les plus dévoués. Aussi, lorsqu'après la rupture du traité de paix de Campo-Formio, la guerre eut recommencé en Italie, on ne dut pas s'étonner de la défection générale de l'armée Sicilienne.

Ferdinand eut une vertu d'état inconnue à Louis XVI; et celle-ci est décisive dans les crises. Louis XVI abandonna ses ministres, dès que la calomnie fit siffler contr'eux ses serpens; alors il ne put avoir que ceux que préconisèrent ses ennemis, et dont ils se servoient pour

reuser l'abîme. Ferdinand, au con-
raire, a montré la plus grande
ersévérance à maintenir les mi-
istres de son choix ; aussi a-t-il
onservé le général Acton qui jouit
ncore de toute sa faveur, malgré
es événemens d'une guerre mal-
ieureuse, qui l'avoit réduit à se
éfugier dans son île.

Mesdames ne se manifestèrent
oint à Naples ; elles vécurent à Ca-
erte, séjour ordinaire de la famille
oyale. Caserte est l'ancienne Ca-
oue. Les arts ont encore augmenté
es délices de ce beau séjour, si
renommé pour avoir été celui des
Carthaginois, vainqueurs des Ro-
mains. Le palais moins vaste que
celui de Versailles, le surpasse par

les richesses et la régularité de l'architecture ; son escalier, tout de marbre, peut être comparé à tout ce que l'Italie a de beau et de parfait en ce genre ; le chemin qui y conduit, à la régularité et la largeur de celui de Versailles à Paris : il y a à-peu-près la même distance de Caserte à Naples. Mais un spectacle qui nous manque dans une route si magnifique, est celui des arbres auxquels s'unit la vigne qui les surcharge de ses fruits, que l'ombre de leurs feuilles n'empêche point de venir à une parfaite maturité. Comparé à ceux des rois de France, le palais n'a rien qui cause l'étonnement ; cependant, au haut de l'escalier on admire un vaste salon de forme

ronde, avec un double rang de colonnes : ce salon est bâti sur le modèle d'un temple antique découvert à Poussol, et dont les colonnes étoient le principal ornement. L'aqueduc, qui fournit les eaux à Caserte, a neuf lieues de longueur, et peut être regardé comme une des merveilles, traversant dans son cours des vallées et des côteaux très-profonds ; aux approches de Caserte cet aqueduc forme un pont a trois étages, dont celui qui est au niveau du Mont-Garsane, et à la partie supérieure, a 178 pieds d'élévation, et 1618 de longueur ; les piliers des arches d'en bas ont 44 pieds d'épaisseur.

Aucune contrée de l'Italie n'offre

ni plus de richesses ni plus de beautés. La terre y est toujours parée ; les collines procurent une ombre salutaire contre les ardeurs brûlantes de l'été : ce pays s'appelle la campagne fortunée, ou la campagne par excellence (*campania*). Elle mérite ce nom par sa fertilité et la variété de ses productions et de ses richesses.

Les délices de ce beau séjour étoient nécessaires à la santé de Mesdames. Il est des peines contre lesquelles la philosophie et même la religion n'offrent que des consolations insuffisantes. La mort seule peut rompre les liens de famille, et les débris de la leur étoient entièrement dispersés. Mon-

[illegible]

rte, et après avoir [illegible]

ges du [illegible] le [illegible]

le d'Armis [illegible]

princes [illegible] et [illegible]

s auxquels [illegible]

ardeur dans [illegible]

prince [illegible]

sis de l'étranger [illegible]

jaloux de ses [illegible]

é de ses malheurs. [illegible]

[illegible]

roient [illegible]

mirent le pied [illegible]

e de France. [illegible]

encore récente [illegible]

le de Louis XI [illegible]

pouvait [illegible]

Tout fléchissoit sous l'ascendant de Bonaparte. Son génie plus puissant encore que ses armes avoit tout subjugué : on le doit dire, jamais conquérant ne s'étoit montré plus digne de sa fortune. La réunion de ses proclamations forme un tableau que n'offre aucune histoire ; il s'en faut bien que les commentaires de César présentent le même degré d'intérêt. Le théâtre de leur gloire étoit dans les mêmes lieux ; et en deux ans Bonaparte remporta plus de victoires que César dans tout le cours de sa vie. Il n'y a rien d'exagéré dans sa lettre à Pie VI, celui de tous les princes d'Italie qui montra une vraie générosité et qui fut le dernier à se rendre. On a vu que le souverain Pontife avoit

pu l'amnistie, et non pas sans ifs. Il étoit étonnant qu'on de- ıdât des contributions à un ıce qui n'avoit fourni ni argent troupes aux puissances belligé- tes, et dont les soldats n'étoient nt sortis de son territoire. Le seul roche qu'on eût à lui faire étoit voir cherché à soulever ses alliés; is outre qu'il avoit ce droit comme ıverain, ses Etats étant menacés, ısoit du droit de la nature et des ıs; mais on ne raisonne point :c une puissance en révolution : st un fléau qui menace toutes les tres : tant que ses droits politi- es ne sont pas reconnus, ses lois ıt sa force, et sa raison ou sa sû- é règle sa justice. « L'armée ınçaise, fidelle aux maximes

qu'elle professe (dit Bonaparte dans sa proclamation, lorsqu'il se disposoit à entrer sur les terres de l'église), protégera la religion et le peuple. Le soldat français porte d'une main la baïonnette, et de l'autre il offre la paix, protection et sûreté. Malheur à ceux qui la dédaigneroient, et qui, séduits par des hommes profondément hypocrites, attireront dans leurs maisons la guerre et ses horreurs, et la vengeance d'une armée qui dans six mois a fait 100 mille prisonniers des meilleures troupes de l'Empereur, pris 400 pièces de canon, 110 drapeaux, et détruit cinq armées ! Tout village, toute ville où l'on sonnera le tocsin à l'approche des Français, sera sur-le-champ

hamp brûlé, et les municipaux
llés ; tous prêtres, religieux et
inistres de la religion seront pro-
gés, s'ils se conduisent suivant
es principes de l'évangile ; et, s'ils
ont les premiers à les transgresser,
ls seront traités militairement, et
lus sévèrement que les autres
itoyens ».

Mais, pour adoucir la rigueur de
ette proclamation, qui pourtant
toit conforme aux lois de la guerre
ui interdit à la multitude l'usage
es armes, Bonaparte l'accompagna
d'une lettre au cardinal Mathey,
ont il étoit connu, et qu'on peut
roire d'après cette lettre avoir été
instruit de ses intentions secrettes.
« Vous êtes témoin, porte cette
lettre, du prix que j'attachois à la

paix et du desir que j'avois de vous épargner les horreurs de la guerre; mais des gens vendus aux cours qui les emploient, veulent perdre le beau pays d'Italie : nous touchons au terme de cette ridicule comédie. Assurez le pape que, premier ministre de la religion, il trouvera à ce titre protection pour lui et pour l'église : Sa Sainteté peut rester à Rome sans inquiétude : mon soin particulier sera de ne pas souffrir qu'on apporte aucun changement à la religion de nos pères. Je vous prie, M. le cardinal, d'être assuré que, dans mon particulier, je me ferai un devoir de vous donner, dans toutes les circonstances, les marques d'estime et d'attachement, etc.... »

Le pape étoit dépourvu de tout moyen de défense. Les Français étoient déjà les maîtres du duché d Urbin et de la marche d'Ancône : il fallut donc consentir à exécuter le premier traité, et y ajouter 15 millions, qui devoient être payés sous deux mois. Foligno fut indiqué aux plénipotentiaires pour la signature, et Bonaparte s'y rendit suivant sa promesse. Il n'avoit donné que cinq jours au Saint Père pour se déterminer. Mais le général en chef sut mettre dans tous ses procédés les égards qui pouvoient adoucir l'amertume des conditions d'un traité, qui l'obligeoit à payer les frais d'une guerre qui lui étoit faite sans aucun motif. La correspondance de Pie VI avec Bonaparte, autorise à

croire que, s'il eût été maître absolu, il lui eût accordé une paix moins onéreuse.

L'union qui régna depuis entre Pie VI et Joseph Bonaparte, qui remplissoit l'ambassade de Rome, justifie cette opinion, et dut faire regarder comme une calamité pour l'Italie l'éloignement du général qui quitta ce théâtre dès qu'il l'eût soumise ou pacifiée. Il avoit livré 16 batailles rangées et plus de 80 combats, reçu à composition ou pris toutes les places fortifiées par l'art et la nature : il avoit conduit des armées dans des lieux réputés inaccessibles à l'homme.

Malgré sa confiance dans Bona-

parte, Pie VI n'auroit pas signé le traité, si sa ruine n'eût pas été certaine : il savoit bien qu'il n'avoit fait que la différer. Le traité avoit été signé le 20 fevrier 1797, et ce fut le 18 janvier 1798 qu'éclata l'insurrection qui mit le souverain pontife dans les fers. Cet événement ne peut être comparé qu'à celui de Rastadt ; il donne lieu aux mêmes conjectures. Les auteurs de l'assassinat de Bonier et de Robergeot sont évidemment ceux de cette insurrection. Jeseph Bonaparte en avoit été averti le 16. Il en avoit fait part au même instant au cardinal secrétaire d'Etat. L'opinion ne pouvoit varier sur cet ambassadeur, dont le cœur semble le sanctuaire de l'honneur et des vertus paisibles.

L'insurrection fut conduite de manière que l'on ne put connoître qui des Français ou des Romains, ou de toute autre puissance cachée, l'avoit excitée. Une multitude armée remplit en un instant le quartier de l'ambassadeur, et se grossit aux cris de vive la république française ! vive le peuple romain ! Les patrouilles s'y rendirent ; mais, craignant d'aigrir les esprits, et d'après ce qui s'étoit passé à Paris et à Turin, elles cherchoient moins à punir les séditieux qu'à empêcher les effets du désordre. Les meneurs envahirent l'hôtel de l'ambassadeur qu'ils firent retentir des mêmes cris, soit pour le rendre suspect, soit pour s'en faire un appui. Les officiers français se rendirent aussitôt auprès

de Joseph Bonaparte ; et, bien loin d'autoriser les factieux, ils demandèrent son ordre pour les écarter et les dissiper. *Il retint leur zèle, et s'avança à leur tête pour haranguer* cette multitude. Aussitôt une fusillade se fait entendre, et une grêle de balles, qui crible ses fenêtres, fait tomber à ses pieds le général Duphot et plusieurs officiers qui étoient près de lui.

Cet événement répandit la consternation dans Rome. Pie VI ne douta plus qu'on ne voulût frapper du même coup et son trône et l'église. Quoiqu'il espérât peu de succès des négociations, il envoya un nonce au Directoire pour prévenir une rupture. On ne pou-

voit diriger le soupçon contre le saint Père. Le général Berthier commandoit en Italie, depuis le retour de Bonaparte en France; et les ministres Romains n'avoient pris aucunes mesures hostiles qui eussent été indispensables, s'ils eussent voulu recommencer la guerre.

Pour réponse, le général Berthier eut ordre de marcher sur Rome: cet ordre fut aussitôt exécuté; c'étoit le 8 nivôse que l'insurrection s'étoit faite, et le 22 pluviôse il étoit entré dans le château Saint-Ange. Son armée avoit pris ses quartiers dans l'enceinte de Rome. Ce général obéissoit, et n'étoit pas juge: autrement il eût rendu justice au Souverain Pontife, qui lui

laissa prendre tous les postes, sans lui opposer le plus léger obstacle. Les mêmes hommes, qui avoient fait le soulèvement, publièrent une proclamation sous le titre *d'Acte du Peuple souverain.* Comment alors pouvoit-on fixer le soupçon sur le gouvernement? Cette proclamation n'étoit pas l'ouvrage d'une multitude passionnée : ce n'étoit pas non plus celui des Romains éclairés sur leurs intérêts, puisqu'elle ne contenoit aucune réclamation du territoire que le Pape avoit cédé par le traité de Foligno. Il n'étoit donc pas difficile d'en deviner les véritables auteurs. A la place de la congrégation d Etat, on nomma cinq consuls qui furent revestis des mêmes pouvoirs : ces

consuls exerçoient la magistrature suprême, à la place du souverain Pontife, qui étoit ainsi dépouillé de toute autorité, de tout pouvoir temporel. Les préfets, les édiles et les autres fonctionnaires furent institués par la proclamation même. On nomma huit députés pour réclamer la protection de l'armée française.

Cette proclamation fut publiée le 15 février, jour de l'anniversaire de Pie VI au souverain Pontificat; et ce fut le 18 que le général Berthier monta en pompe au Capitole. Il déclara, au nom du peuple français, l'indépendance de la nouvelle république Romaine. C'étoit sans doute une fatalité bien remarquable,

que le général, qui confirmoit la
astrophe du pape, fût celui-là
ême qui avoit exposé sa vie pour
liter le départ de Mesdames,
u'elles se rendoient à sa cour
pour y trouver un asile contre la persécution.

Les grands de Rome s'empressèrent de quitter une ville où ils prévoyoient bien qu'il n'y auroit plus de sûreté pour eux. Il auroit fallu leur supposer trop d'aveuglement pour imputer à ses habitans une révolution, où se terminoient les prospérité et l'éclat dont elle jouissoit depuis tant de siècles. Elle ne pouvoit plus s'appliquer la prophétie du chantre de Mantoue. Je donne à Rome un éternel empire. *Imperium sine fine dedi.*

Privés de leur territoire et de leur juridiction temporelle, les souverains pontifes n'avoient plus d'intérêt à séjourner à Rome.

Pie VI ne voulut pas lutter plus long-temps pour retenir un empire qui lui échappoit. Le général Berthier mit le comble aux procédés, dont il n'avoit cessé d'user envers ce Pontife si digne des hommages de la chrétienté, en lui donnant une escorte qui protégea sa retraite. Il se retira dans la Chartreuse de Pise en Toscane, où il se flattoit de terminer sa longue et pénible carrière; mais il en fut arraché l'année d'après, lorsque le Directoire ayant déclaré la guerre au grand-duc, fit emmener en France

e Pontife comme prisonnier ou omme ôtage.

Je dois observer, pour la gloire u général Berthier, qu'il avoit re- ırdé son entrée dans Rome, ne oulant point troubler les cérémo- ies de l'anniversaire du pontificat e Pie VI : aussi l'humanité n'a-t- lle rien à reprocher à sa fortune ıilitaire. Il quitta l'Italie, peu de nps après que Pie VI eût quitté ome, et y laissa un nom cher et ɜspecté.

Le véritable héroïsme sait effacer ous les regrets, amortir toutes les aines. Darius expirant fait des œux pour Alexandre.

Les révolutions de l'Italie ne sont

pas de mon sujet ; aussi me suis-je borné à en faire la plus succinte analyse : je n'entreprendrai donc pas de fixer l'opinion sur les véritables auteurs de celle qui venoit de changer la face de Rome. Elle s'opéroit contre le gouvernement ; on ne pouvoit donc, sous aucun prétexte, la lui attribuer : mais il y a aussi de grandes difficultés à en accuser le Directoire, qui, dans l'état de puissance et de gloire où il étoit parvenu, ne devoit s'occuper que du soin de faire reconnoître et d'assurer son état politique. Lors de l'insurrection de 1789, personne ne songea à en accuser le cabinet britannique. Il est aujourd'hui reconnu, d'après des pièces imprimées par l'auteur des *Mémoires histo-*

riques et politiques (7), que Pitt y eut la plus grande part, et qu'il prépara tous nos désastres. Il avoit un intérêt sensible à continuer la guerre. Les résultats devoient l'avoir éclairé sur sa fausse politique. En détruisant le gouvernement féodal en France, il changeoit en un peuple commerçant un peuple essentiellement agricole, et augmentoit ainsi les forces d'une nation dont il redoutoit déjà la rivalité. Si, lorsque les Français, à l'exception de ceux des côtes, tirant toutes leurs ressources de l'agriculture et des arts, étoient parvenus à balancer les forces maritimes des Anglais, et à détruire l'empire qu'ils exerçoient sur les mers ; que ne devoient-ils pas faire lorsque l'agriculture n'étant

honorée que de nom, les grands propriétaires, qui se contentoient du stérile hommage de leurs vasseaux, chercheroient leur considération dans les richesses acquises sur cet élément ? Le calcul arithmétique doit résoudre maintenant tous les problêmes. La nation qui fournit le plus d'hommes doit nécessairement l'emporter sur l'autre, lorsque les institutions sont les mêmes. Une révolution qui rend aux classes actives de la société un tiers de sa population absorbée par l'agriculture, la justice et le sacerdoce, étoit évidemment contraire aux intérêts de la Grande Bretagne. Les grandes fautes amènent de grands changemens ; et quant ces fautes sont des crimes, que

ne doit-on pas craindre de l'avenir ?

Il se peut que, dans moins d'un demi-siècle, une grande puissance éprouve une révolution désastreuse, et que le trône soit occupé par un prince vertueux. On ne manquera pas d'en rechercher les causes : on les trouvera dans la politique astucieuse des cabinets, dans ce système d'envahissement des princes, qui emploient, à se détruire mutuellement, toute la durée de leur règne. Cette politique, ce système, dégradent la royauté dans l'esprit des peuples, et placent tous les trônes sur un théâtre mobile. La chute d'une couronne fait chanceler toutes les autres. Quand les rois eux-mêmes coupent les fils

qui l'attachent aux voûtes célestes, sa durée éphémère ne la fait considérer que comme ces astres dont l'apparition fortuite inspire moins d'admiration que d'effroi. En censurant la conduite d'un ministre, mon intention ne peut être d'altérer le respect dû à tous les gouvernemens. Tout ami de l'ordre fera des vœux pour que leur repos ne soit jamais troublé ; mais il n'en est aucun qui ne soit exposé à l'influence d'un génie prépondérant, dont l'ambition amène ces crises funestes dont les grandes révolutions sont la suite.

Les Anglais peuvent donc être soupçonnés d'avoir opéré cette révolution, qui devoit rallumer la

guerre dans le sein de l'Italie. Quoique quatorze d'entr'eux eussent assisté à la messe qui fut célébrée en l'honneur de la nouvelle république, tous les cardinaux arrêtèrent dans un consistoire d'implorer l'assistance de Ferdinand IV : ce monarque étoit invité à venir défendre Rome. L'Angleterre avoit une influence marquée dans ce cabinet, qui eût mieux fait sans doute de prendre pour modèle de sa conduite celle du roi d'Espagne, qui devoit être regardé comme le chef de la maison de Bourbon, depuis la destruction de sa monarchie en France.

Ferdinand céda au génie de l'Angleterre. Séduit par l'éclat de ses promesses, il fit cette guerre mal-

heureuse qui mit à deux doigts de sa perte, sa personne, sa famille et son Etat. Le Directoire préluda par forcer le roi de Sardaigne à renoncer à tous ses droits sur ses Etats de Terre-Ferme : il avoit cependant refusé d'entrer dans la nouvelle coalition. Emmanuel reçut comme une grace la liberté de se retirer en Sardaigne en abandonnant le Piémont à la république. Il remit aux habitans le serment d'obéissance qu'ils lui avoient prêté.

Les Anglais étoient parvenus à renouer la coalition, le roi de Naples se déclara le premier. Le plan étoit éblouissant : les Anglais devoient fournir tout l'argent et toutes les étoffes nécessaires pour la

solde et l'habillement des troupes. Une armée russe devoit se montrer et agir sur différens points de l'Italie. Ferdinand se voyant à la tête d'une armée de 40 mille hommes, tenta la fortune de cette guerre, et fit une première faute, qui fut décisive, s'étant mis en campagne au fort de l'hiver, saison difficile pour la marche et l'approvisionnement d'une grande armée.

Il est facile d'être prophète après l'événement, et je ne m'attribuerai point ici d'autre mérite. Mais, quelle que fût la supériorité de l'armée Sicilienne par le nombre, il ne falloit pas mener à l'ennemi des troupes levées à la hâte dans un pays abâtardi par une longue

paix, et où le souffle de la sédition avoit tout corrompu : il falloit les assujettir à une discipline sévère, les faire à la fatigue par des marches, et les aguerrir par des combats partiels. Une sage lenteur dans l'exécution du plan général, et une continuelle activité à harceler, à inquiéter un ennemi qu'on eût ainsi forcé de diviser son arr peu nombreuse, donnoit le t aux coalisés d'agir. Ferdinand IV étoit bien parvenu à compléter une armée ; mais il n'avoit point assez de vieilles troupes pour incorporer les nouvelles levées, qui, n'ayant point eu le temps de prendre l'esprit militaire, ni même de se connoître, furent dissipées presque sans avoir combattu.

Au lieu de prendre des positions militaires pour prolonger une guerre t la durée eût ruiné notre mée, dans un pays que nous ions nouvellement conquis, le oi de Naples entra dans Rome, lont il abolit le nouveau gouver- ı ıent, et commit ses forces au tin d'un seul jour. Son armée manqué de vivres, par les : tre-temps de la saison rigou- ı : pour les Italiens, se livra : murmures, et fut battue ou utôt dissipée au premier feu, ıans donner aucun espoir de par- venir à la rallier.

Lorsqu'on en juge par les résultats; lorsqu'on voit Championet, lorsqu'on entend ce général dire :

tel jour je serai dans Rome, dont le nom excite toujours l'étonnement, quoiqu'elle ait été prise toutes les fois qu'elle a été attaquée, et qu'effectivement il y arrive; lorsqu'après avoir tout réglé en vainqueur dans cette ancienne capitale du monde, il dit : tel autre jour je serai à Naples ; on croit entendre César qui s'étonne de ses prodiges. Mais, lorsqu'on réfléchit sur l'esprit des soldats qui composoient l'armée napolitaine; lorsqu'on sait que ces soldats avoient fait serment à leurs familles, avant de s'en séparer, de ne pas se battre contre les Français, et de profiter du premier combat pour rentrer chacun dans ses foyers ; lorsque le général Mack les expose à

un

un combat décisif sans leur avoir fait faire un seul exercice, sans les avoir assujettis à aucune discipline qui ne pouvoit être trop sévère ; le prodige s'évanouit, et on plaint le monarque que de pareilles troupes réduisent à fuir.

Les exemples de l'antiquité ne sont jamais à négliger. Les succès et la conduite de Marius accusent celle du général Mack, qui commandoit sous Ferdinand. Le général Romain avoit une grande réputation et la confiance de son armée : cette armée étoit aguerrie et disciplinée ; cependant lorsqu'il eut à combattre contre les Teutons et les Cimbres, qui avoient répandu en Italie la terreur qu'y entretenoient

les armées françaises, il ne voulut en venir à une action décisive qu'après avoir familiarisé les Romains avec la vue de ces nouveaux ennemis. Il les fit camper près d'eux, leur ménagea les occasions de se mesurer dans de légers combats ; et ce ne fut qu'après les avoir remplis du desir et de l'espoir de vaincre, qu'il livra la bataille qui sauva l'Italie.

Le roi rentra dans Naples avec précipitation, tandis que le général Mack, retranché sur la gauche de Volturne, sollicita inutilement des renforts de la cour de Vienne. Son armée livrée à l'insubordination, l'ayant menacé de le mettre en pièces, le réduisit à se jeter dans les bras des Français.

Mesdames apprirent à Caserte cette nouvelle catastrophe. Le roi témoignoit encore quelque résolution ; les Lazzaroni, qui sont à Naples ce que sont à Paris les gens des Halles, des ports et des marchés, et en général toutes les classes de la capitale, lui donnèrent les plus grandes marques de dévouement et de sensibilité. Ils promettoient tout ; mais seulement autant qu'ils ne seroient pas forcés d'aller chercher l'ennemi : ils vouloient attendre qu'ils fussent attaqués dans leurs murs. Voilà le peuple quand il commande à ses maîtres, lors même qu'il leur est dévoué !

Les grands qui révolutionnoient

Naples faisoient entendre au peuple et aux soldats que cette guerre étoit contre le vœu et les intérêts du roi ; qu'elle étoit l'ouvrage de la reine et du ministre, dévoués l'un et l'autre à la maison d'Autriche, ajoutant que les Français, vrais amis des Napolitains, n'avoient d'autre but que de contraindre le roi à ne pas entrer dans une guerre désastreuse dans laquelle ils n'eût dû prendre aucune part.

La première levée ne s'étoit faite qu'en employant des mesures extraordinaires, et sur lesquelles on avoit gardé le plus grand secret. Toutes les lettres étoient parvenues au même instant dans toutes les municipalités. Le peuple alors étoit

en garde contre tous les agens du gouvernement : ces agens avoient montré tant de répugnance qu'on désespéroit de la vaincre une seconde fois. Un nouvel ordre de recrutement eût révolté Naples et toute la Sicile.

La propagande, qui professoit en France l'athéisme le plus révoltant, affectoit tous les dehors d'une sainte ferveur, rejetant comme une calomnie la destruction des autels et des temples qui ne présentoient que des ruines, et dont le dernier étoit menacé. Championet qui marchoit au flambeau de cette secte, se présentoit comme le protecteur du culte et comme l'appui et le vengeur de la liberté, suivant le style

d'usage. L'illusion fut telle, que de pieux évêques alloient au-devant de lui, et forçoient les gouverneurs d'ouvrir les portes des villes et des citadelles même, sans attendre de sommation.

La retraite du général Mack et de son état major, dans le camp des Français, plongeoit le roi dans la plus grande irrésolution ; ne sachant s'il devoit attendre l'ennemi, dont l'approche pouvoit donner de l'énergie au peuple de Naples, qui lui étoit toujours affectionné. Il se fit voir tout un jour au balcon de son palais, où les chefs des Lazzaroni lui réitérèrent le serment de mourir sous ses yeux : ce serment étoit purement volontaire, et le roi

ne doutoit pas de leur sincérité. L'assassinat de son courrier qu'il, envoyoit à l'Empereur, et qui fut égorgé près de son palais, le fit, sortir de cette irrésolution. Son départ fut si prompt que Mesdames ne purent en être averties. Il fit embarquer secrètement ses effets les plus précieux, et passa en Sicile sur un vaisseau portugais.

Les meurtriers qui avoient massacré le courrier, accusèrent la, reine Marie-Caroline d'avoir fait commettre cet attentat. C'est ainsi que la reine Marie-Antoinette avoit été accusée d'avoir fait assassiner M. de Flesselles, et que des écrivains de cette secte impriment encore aujourd'hui sous nos yeux

cette calomnie, quoique le meurtrier, le nommé Moraire, soit parfaitement connu, et que qui que ce soit n'eût pu prévoir que les jours de ce prévôt des marchands fussent menacés : le roi l'avoit mandé et l'attendoit ce jour-là même à Versailles, pour travailler avec lui sur les subsistances.

On ne peut douter que ce massacre et cette calomnie n'ayent décidé le roi à passer aussi précipitamment en Sicile : il étoit d'ailleurs persuadé qu'il avoit été trahi dans la malheureuse expédition de Rome ; et cette persuasion n'est pas encore détruite dans tous les esprits. Les grands et les nobles en général payèrent bien cher l'esprit

d'opposition qu'ils n'avoient cessé d'entretenir. Le roi n'eut pas quitté Naples, que l'esprit anarchique désola cette capitale. Les notables prétendoient que, toutes les fois que le roi étoit sorti du territoire, c'étoit à eux qu'appartenoit le droit de commander dans la cité, qui se hâta d'organiser la milice urbaine. Le vice-roi, le prince Pignatelli, fit remettre au peuple et aux Lazzaroni la citadelle et tous les forts. Ce fut alors que chaque parti signala ses vengeances ; les Lazzaroni s'insurgèrent contre les nobles : le comte de Latour fut assassiné, ainsi que son frère, et sa maison fut pillée. Le prince Pignattelli, (Moliterne) colonel d'un régiment de cavalerie, s'étant offert aux

Lazzaroni, dont il étoit connu par une réputation de bravoure, s'introduisit dans la citadelle de Saint-Eramo où ils commandoient, et les en chassa par artifice, en leur donnant une fausse liste de nobles qu'il leur dit être les ennemis du roi. Moliterne, ainsi maître de la citadelle, en donna avis à Championet qui s'approcha avec son armée.

Les Lazzaroni forment un tiers de la population de cette grande cité. On ne peut se faire une idée de leur fureur, lorsque Moliterne leur eut fermé les portes de la citadelle. Le prince de la Tour avoit été assassiné pour avoir écrit une lettre à Championet : les Laz-

refusèrent d'entendre sa jus-
ion.

ıdis que l'anarchie préparoit
ènes d'horreurs qui devoient
er une des plus belles villes de
vers, et dont cet assassinat fut
élude, Mesdames étoient er-
s. Le roi leur avoit écrit avant
lépart (22 xbre. 1799), s'ex-
ıt sur les circonstances qui ne
oient pas permis de les at-
e ni de les prévenir : il leur
loit de ne point approcher
e ville que menaçoient tout les
eurs. Leur première résolution
été de passer en Sicile ; mais
t été séparées de la famille
le par ce contre-temps, elles
èrèrent d'aller à Trieste où

elles se croyoient plus à l'abri
tempêtes révolutionnaires. I
avoient toujours vécu dans la
grande intimité avec la reine, p
cesse affectueuse et digne de
tager le sceptre de Ferdinand,
elle eût fait le bonheur dan
temps plus prospères. « N
malheur, leur écrivoit, le 14,
princesse, en leur apprenan
déroute de l'armée royale, ne
rend que plus chères et plus
ressantes aux yeux du roi : r
résolution est de passer en Si
et nous regarderons comme
allégement à nos revers de
posséder dans le seul coin de
qui nous reste, et de partager
vous dans ce refuge notre pai
douleur ».

e résignation de la reine de
ne lui faisoit rien perdre
constance dans les revers :
toujours en elle la fille de
iste Marie-Thérèse.

courrier, qui remit à Mes-
s la lettre du roi, avoit eu
de les accompagner jusqu'à
redonia, où elles devoient
er une frégate pour les trans-
r, soit en Sicile, soit à Trieste,
ans tel autre endroit qui leur
iendroit davantage ; elles sui-
t ce conseil : mais à peine
it-elles à quelques milles de
rte, que M. de Chatelux
une lettre qui lui annonçoit
la frégate sur laquelle on avoit
pté n'étoit plus dans ce port.

Elles n'en continuèrent pas moi leur route pour Manfredonia.

Elles avoient éprouvé toutes l peines qui pouvoient affliger leu ame sensible; et c'est ici que com mence une autre carrière d'infor tune. Elles trouvèrent en arrivan le marquis de Gallo qui se rendoi à Vienne, chargé d'une négo ciation, qui requéroit la plus gran célérité : on présume que ce négo ciateur pacifique vouloit raffermi le traité de Campo-Formio, don la rupture définitive étoit encore incertaine. La ville de Peschiera ve noit de se rendre aux troupes d la république : cette ville étoit voi sine de Manfredonia; la garnison s'étoit rendue sans tirer un seul

coup de canon. C'étoit la seule barrière qui les séparât des Français. Sans les embarras de Championet que retenoient les troubles de Naples, il eût pu envoyer un détachement auquel elles n'auroient pu échapper : elles voyageoient sous des noms étrangers ; mais elles avoient une suite trop nombreuse pour qu'elles pussent se flatter de garder l incognito. Elles avoient dans leur voiture mademoiselle de Narbonne, le comte, la comtesse et le vicomte de Chatelux ; dans la seconde voiture, étoient la comtesse Louise de Narbonne, mademoiselle Chatelux, l'évêque de Pergame, avec le médecin et le chirurgien des princesses ; les autres voitures venoient

ensuite, et se succédoient de douze heures en douze heures : cette suite étoit de soixante personnes, et le soin qu'elles en avoient l occupoit sans cesse.

Il n'y avoit dans le port que deux misérables polacres, à peine en état de tenir la mer, et qui pouvoient être la proie du premier corsaire qui se seroit présenté. Quoique le marquis de Gallo fût convaincu du danger où les exposoit le moindre retard, il n'osa prendre sur lui-même de leur conseiller d'entreprendre une navigation sur de telles barques : la nécessité de se rendre à Vienne ne lui permettant pas de différer, l'obligea d'en prendre une et de s'exposer à des dangers qu'il redoutoit pour les princesses ; mais

cotoya le rivage, déterminé à faire mettre à terre au premier droit où il y auroit quelque su- ; et d'où il pourroit se rendre à ienne, n'importe de quelle ma- ere, même à cheval. D'après le onseil que leur donna ce ministre, es retournèrent à Foggia où l'on toit plus à-portée de connoître les vénemens et d'en profiter. Cette ille offroit plus d'issues pour échap- per à l'ennemi. Comme elles appro- choient de Foggia, elles rencon- trèrent une voiture des gens de leur uite, qui les conjurèrent, les larmes yeux, de ne pas rentrer dans une ille qui ne leur présentoit aucune ureté, où même ils jugeoient u'elles seroient en péril, vu la mau- aise disposition des esprits.

Il n'y avoit pas de résolution dont les princesses ne fussent capables. Dans toutes les occasions elles avoient montré une ame supérieure à leur bonne et à leur mauvaise fortune : elles étoient résignées, et ne témoignoient de trouble et d'inquiétude que pour les personnes de leur suite, qui ne se seroient séparées d'elles, que pour entrer dans les cachots. Cette horrible perspective leur étoit toujours présente et occupoit toutes leurs pensées ; elles marchoient depuis dix jours, allant et revenant sur leurs pas et sans avancer. Les gens d'équipage souffroient toutes les injures de l'air dans une saison rigoureuse. Le climat variable leur faisoit éprouver dans un jour les incommodités des

saisons. Elles répondirent
alloit se résigner ; qu'envi-
s de toutes parts d'ennemis et
gers, il falloit au moins
cette alternative prendre le
ui leur promettoit une issue,
l'incertaine.

moins âgée des princesses,
ne Victoire étoit dans sa 65e
; et quoiqu'elle fût très-in-
odée, elle montroit autant
olution que madame Adélaïde.
e fut donné pour Foggia : la
toit attachée au roi, mais le
nement étoit nul et méconnu.
réposés y tenoient une con-
équivoque, voulant se mé-
la faveur des vainqueurs et
incus : leur retenue étoit pru-

dence aux yeux du roi s'il venoit à recouvrer son autorité ; et, dans le cas contraire, une preuve de leur attachement secret au parti de la liberté. On croyoit pouvoir compter sur le président de la douane, l'homme le plus considérable de Foggia. Le tribunal de la douane jugeoit les procès auxquels donnoit lieu la perception des droits du roi sur tous les bestiaux de la Pouille : à ce titre, le président jouissoit de la première considération, et occupoit le palais du roi. Mesdames en reçurent l'accueil le plus froid : il feignit d'être malade pour se dispenser de leur rendre les devoirs que la bienséance exigeoit.

Cette réception étoit le thermo-

mètre du jour : les nouvelles étoient désastreuses : il n'y avoit dès-lors aucun espoir que le président recouvrât sa santé et qu'il leur fît une meilleure réception. Championet étoit maître absolu de Naples, où il éprouvoit plus de peine à rétablir l'ordre qu'il n'en avoit eu à la conquérir. Le président fit avertir M. de Chatelux que le séjour de Mesdames lui causoit de sérieuses inquiétudes, l'invitant à leur conseiller de s'éloigner au plus tôt; mais tout en leur donnant ce conseil, il refusa d'expédier un ordre pour qu'on leur remît une des deux polacres qu'elles se décidèrent à faire charger à Manfredonia. Le marquis de Gallo n'en étoit pas encore parti, n'ayant osé prendre au nom du

roi celle où il avoit résolu de s'embarquer d'abord. On voit où en étoient réduites les affaires de Ferdinand IV.

Mesdames étoient donc dans une sorte de prison à Foggia ; on étoit au 5 janvier. C'étoit le 23 décembre qu'elles avoient quitté Caserte ; ainsi elles portoient déjà le poids de quinze jours d'incertitude. Le mal que l'on craint est toujours plus pénible, plus douloureux, que celui que l'on ressent réellement. Rien ne fatigue autant que cette alternative d'espoir et de crainte : il est peu de Français qui n'en puisse juger par sa propre expérience.

Le comte de Chatelux perdant

ggra, prit le parti d'écrire à
u Outschak ; il lui marqua
oit plein d'une confiance dans les
ns d'un général à qui l'Em-
de Russie avoit confié l'ex-
on glorieuse dont il étoit
é ; il lui peignoit la situation
ureuse où se trouvoient Mes-
, tantes du roi ; que les liens
ié qui avoient toujours existé
sa majesté impériale et cette
e aussi infortunée qu'elle étoit
e, l'assuroient qu'il jugeroit
gloire de l'Empereur étoit in-
ée à protéger deux princesses
ierchoient un abri contre la
les ennemis implaca

toujours régné entre la famille impériale et la famille royale, surtout pendant le voyage et le séjour du comte du Nord en France, ne lui laissoient aucun doute sur le succès de sa demande pour Mesdames, ses tantes ».

Les Russes étoient alors en Italie. On peut donc juger de la double faute qu'avoient faite les conseils de Ferdinand en entrant si promptement en campagne, et sur-tout en changeant en un coup de main une guerre, qui, conduite avec une sage lenteur, ruinoit un ennemi et donnoit aux alliés le temps d'arriver : on ne peut douter que les boulevards de l'Italie n'eussent été relevés. Cette faute heureuse pour nous

nous a peut-être sauvé la république.

On ne pouvoit douter de la générosité de l'amiral Outschakow : la Russie rappeloit les beaux jours du siècle de Louis XIV et de Louis XV. Les Russes avoient perdu leur rudesse, et n'avoient conservé des anciens Scythes leurs ancêtres que cette valeur intrépide qui subjugue les empires : ils étoient venus prendre dans nos murs cette urbanité et cette politesse que nous avions empruntées des Grecs, et que nous avions encore perfectionnées. Une secte ignoble et sanguinaire chassoit devant elle ces qualités aimables et brillantes, qui servent d'ornement à la vertu et

relève la gloire des peuples. Nous aurions donc été réduits à les aller chercher nous-mêmes, après plusieurs siècles, chez les peuples à qui nous les avions données!

Il n'y avoit point d'incertitude dans la réponse de l'amiral Oustchakow ; mais on ne savoit comment lui faire remettre la lettre. On ne put se dispenser de la confier au président de la douane, qui, en l'interceptant, eût pu se faire auprès du vainqueur un mérite de cette perfidie. Sa conduite autorisoit tous les soupçons les plus défavorables. C'étoit une nécessité cependant d'user de confiance en lui. Il n'y avoit d'ailleurs aucune voie sûre. Il falloit que la lettre passât de gouverneur en gouver-

neur, jusqu'à Otrante : ce n'étoit que de ce port qu'elle pouvoit être envoyée directement à Corfou.

En général, la poste aux lettres est mal servie dans tous les Etats d Italie. Elle y est à peine ce qu'elle étoit en France à l'époque de sa création. A Naples même, il n'y a point de facteurs pour la distribution des lettres et des paquets.

L'incertitude, où l'on devoit être sur la destinée de cette lettre, décida le comte de Chatelux à en écrire une autre au vice-roi de Naples. Il en reçut pour réponse qu'il ne pouvoit disposer d'aucun vaisseau ; que les escadres Anglaise et Portugaise venoient d'appareiller ; qu'il n'avoit

à sa disposition aucune espèce de secours dont il pût disposer en faveur de Mesdames ; qu'elles devoient elles-mêmes pourvoir à leur sûreté, lui conseillant cependant de suivre l'exemple du marquis de Gallo. Ce négociateur étoit heureusement parvenu à Brindes.

Mesdames voyoient passer à tout instant des bandes de déserteurs que leurs officiers conduisoient par détachemens. Si ces officiers eussent eu quelque bonne volonté, ils auroient pu les former en corps, et inquiéter un ennemi qui ignoroit le pays dont ils connoissoient toutes les positions. Le peuple de Foggia étoit toujours fidèle, et traitoit de traître ces déserteurs : mais ce peuple lui-

même étoit imbu des plus funestes préjugés, croyant que c'étoient le ministre et le général Mack qui, les premiers, avoient trahi le roi et vouloient livrer son armée. Le prince Moliterne, qui avoit arboré le pavillon tricolor sur la citadelle de Naples, étoit proclamé comme le seul homme en qui sa majesté Sicilienne dût avoir confiance.

C'étoit au milieu de ces vicissitudes, ou plutôt de ces périls renaissans, que madame Victoire approchoit du terme de sa carrière. Son médecin avoit jugé qu'elle n'étoit point en état de soutenir plus longtems les fatigues de ces voyages si pénibles. Il fallut cependant céder à la nécessité. Le 15 Janvier 1800,

les princesses montèrent en voiture et allèrent coucher à Cérignol, petite terre qui appartenoit au comte d'Egmont, et dont les habitans montrèrent le plus grand empressement à les recevoir. A l'instant où elles quittoient Foggia, on leur avoit donné avis de la suspension d'armes, qui venoit d'être signée avec l'armée républicaine. Ferdinand consentoit à ne point l'inquiéter, et à lui laisser toutes les villes et toutes les places qu'elle occupoit dans l'Abruze et la Pouille, jusqu'à la rive gauche de l'Offante.

De Cérignol, Mesdames se rendirent à Trani où elles séjournèrent; cette suspension leur permettoit de respirer : mais à peine

y furent-elles entrées, que cette petite ville offrit le spectacle d'une guerre civile. Le parti royal triomphoit et donnoit la chasse aux jacobins, dont le nom partout repandu étoit partout en horreur. Les princesses n'avoient aucune part à ce mouvement; mais il étoit alarmant pour elles, parce qu'il pouvoit donner lieu à une réaction dont elles eussent été les victimes.

M. de Chatelux jetoit les yeux sur Raguse pour l'embarquement des princesses. La mer étoit infestée de corsaires. M. de Clairambaut qui s'y étoit réfugié, étoit son ami; il pouvoit compter sur son zèle: il lui fit part de son projet de se rendre incessamment dans cette

ville, l'invitant à faire toutes les démarches nécessaires pour s'assurer d'une escorte de schebeks impériaux, dans le cas où il ne pourroit obtenir un vaisseau armé. Le comte de Modi, gouverneur de la Dalmatie autrichienne, auquel s'adressa M. de Clairambaut, ne put accorder qu'un schebek, qui ayant été battu par la tempête et contrarié par les vents, fut obligé de rentrer à Cattaro, après 22 jours de navigation.

Mesdames partirent de Trani avec leur suite, qui s'y étoit rendue de Manfredonia dans une chétive tartane : elles prirent la route de Brindes; mais l'état déplorable de la santé de madame Victoire ne permit pas de passer la ville de Barri, très-attachée à leur maison.

L'Archevêque et le Gouverneur ur témoignèrent les plus grands ds ; mais l'un et l'autre leur nifestèrent les plus vives inquiédes sur un trop long séjour. La rande explosion venoit d'éclater. armistice que le roi avoit signé fut l'occasion : les deux millions ıyant point été fournis, Chamnet avoit rompu la trève et s'en étoit approché. Les Lazzaroni, fidèles à leur serment, s'étoient joints aux troupes royales qui formoient au plus un corps de 300 hommes composé d'Allemands et d'Albanois : mais, ayant tiré quelques coups de fusil hors portée, ils étoient rentrés-précipitamment dans la ville dont ils avoient voulu disputer l'entrée et s'étoient fait massacrer.

On apprit avec ces détails que
commissaires français étoient à
de distance de Barri. On ne vo
dans le port qu'une misérable
tane; mais il n'y avoit ni à délibér
même à réfléchir. Madame Vict
préféroit de périr au milieu des f
plutôt que de tomber mour
entre les mains des commissa
français : son état étoit affreux.
médecin commençoit à en dé
pérer. On l'embarqua sur cette
tane, connue dans la mer Adriati
sous le nom de *trabacolo*. Il
avoit pas de femme assez p
pour se tenir debout dans l'en
pont : Mesdames s'y logèrent
leur suite. La ville de Barri a
envoyé féliciter les commissa
français; et Mesdames, avant d

r dans le bâtiment, avoient vu distribuer les cocardes révolutionnaires.

On leva l'ancre à l'approche de la nuit; le temps étoit favorable. M. Chatelux, qui venoit de recevoir une réponse infiniment obligeante de l'amiral Russe, crut être à la fin de tant de traverses; et jouir enfin de la satisfaction de voir dans un port assuré le précieux dépôt confié à ses soins. Vaine espérance! Il suffisoit cependant d'arriver à Brindes, où Mesdames étoient attendues par l'escadre du contre-amiral Pustakin. Sur la lecture de la lettre de M. de Chatelux, l'amiral Outschakow avoit expédié l'ordre d'appareiller cette escadre pour la

mer Adriatique, *afin d'y accueillir et d'y recevoir les éminentes personnes indiquées dans la lettre:* on fit pendant la nuit environ 20 lieues d'Italie. Tout présageoit une heureuse navigation, lorsque le vent devint aussi contraire qu avoit été favorable; et la mer fut si furieuse, qu'il fut impossible de gouverner et de tenir les voiles déployées. Le lendemain au soir on fut obligé de jeter l'ancre au mole Barri, à peu de distance du port où l'on s'étoit embarqué. Cette peti ville étoit alors dans la plus gran confusion, le tocsin sonnoit, bruit des coups du fusil se mêloit ce son lugubre et aux cris des vic times; les maisons étoient en feu les deux partis en étoient venus au

mains ; et les flammes dont le ciel étoit embrasé annonçoient la victoire des républicains, qui s'avancèrent vers le rivage à la naissance du jour et menacèrent la tartane.

L'expérience du malheur apprend à le supporter ; mais celui que Mesdames éprouvèrent dans cette occasion étoit nouveau pour elles. Elles couroient plus de dangers qu'aucun des poëtes dont la lecture leur étoit familière, n'en avoit rassemblés dans ses fictions ingénieuses. On peut aussi dire que leur courage au milieu de ces périls réels étoit au-dessus de celui que ces peintres ingénieux donnent à leurs héros dans leurs dangers imaginaires. Elles versèrent quelques larmes, et

c'étoit un tribut qu'elles devoient à l'humanité ; leur douleur majestueuse étoit excitée par le spectacle des souffrances de tant de personnes que leur fidélité attachoit à leur sort. Elles ne redoutoient pas la mort. La seule crainte qu'elles avoient de tomber au pouvoir des révolutionnaires, naissoit des outrages qu'ils pouvoient faire à leurs restes inanimés. L'exemple de la princesse Lamballe et du duc de Brissac justifioit leurs alarmes.

Le Patron venoit de déclarer qu'il étoit impossible de tenir la mer, ni même de rester en rade, et que c'étoit une nécessité de rentrer dans le port de Barri. Le mole, où mouilloit la tartane, en étoit encore

à cinq milles. On en étoit à ce comble du désespoir lorsque le vent changeant pour la troisième fois, permit d'appareiller et de faire voile pour Brindes, où l'on arriva sans éprouver aucune bourasque, et sans autre inconvénient que celui d'une mer profondément agitée.

Le pavillon Napolitain flottoit sur la citadelle. Les yeux avides de voir l'escadre Russe se portèrent sur les vaisseaux, mais il n'y en avoit plus dans le port : les escadres en étoient parties. On avoit pu croire que les princesses avoient changé de résolution : on ne pouvoit prévoir les contre-temps qui les avoient retardées à ce point. Le marquis de Gallo, à qui elles étoient

pareillement destinées, en avoit profité pour se rendre à sa destination.

Brindes ou Brindisi est l'ancienne Brindes des Romains, mais bien différente de ce qu'elle étoit au temps de sa splendeur lorsqu'elle servoit d'entrepôt à leurs flottes. Cette ville, à peine peuplée de 3 à 4 mille ames, avoit le meilleur esprit, et, comme toutes les autres, étoit très-affectionnée au roi de Sicile ; mais elle étoit frappée de la même terreur. La renommée y avoit encore grossi les événemens malheureux qui s'étoient passés dans Naples, et aucune ville ne vouloit s'exposer à en éprouver de semblables. On y avoit cependant préparé des logemens

pour Mesdames ; mais elles ne jugèrent pas à propos de mettre pied à terre. Le bruit se répandoit que les commissaires français, plus à craindre que les généraux et les armées, devoient y arriver ; alors elles préférèrent de rester sur leur tartane si incommode sur-tout pour des femmes.

» Quoiqu'effrayées des dangers de naviguer, les princesses auroient préféré de se livrer de nouveau à la fureur des flots, plutôt que d'être à la merci des républicains ; si les commissaires fussent arrivés elles étoient décidées, en quelque disposition que fussent les vents, de s'éloigner et de cingler vers Trieste ou vers Corfou. De quelque point de vue qu'on

puisse envisager ces douloureus
incertitudes , elles ne laissent
de lugubres pressentimens ; le r
pos même étoit déjà un malhe
pour les individus qui séjournoie
renfermés et circonscrits dans u
tel bâtiment, où chacun n'ayant
la place de son corps , ne respiroi
l'air que par l'évasure du tillac
Les uns couchoient sur des nattes
les autres sur les coussins des voi
tures , peu sur des matelas. I
étoient au nombre de soixante,
par conséquent très-pressés : l
princesses seules avoient deux bi
petites chambres , et deux peti
lits ; les femmes-de-chambre co
choient sur des matelas, qui,
jour , servoient de siége. Il fall
cependant passer trente-un jou

de cette manière, et sans pouvoir se déshabiller ; trop heureux encore de conserver ce frêle bâtiment, que les matelots vouloient abandonner. On ne put se soustraire à cette menace qu'en concluant avec cet équipage un marché onéreux (*) ».

Tel est le récit que fait de cette position de Mesdames un des fidèles compagnons de leurs voyages et de leurs infortunes.

Les deux princesses avoient dans la lecture une ressource inépuisable contre l'ennui : madame Adelaïde y donnoit quatre heures par jour. Elle avoit contracté cette ha-

(*) Journal du Voyage de Mesdames.

bitude depuis son extrême jeunesse : lorsqu'elle étoit fatiguée de lire elle-même, une dame d'honneur continuoit sa lecture : cet exercice étoit partagé entre le matin et le soir. L'ordre à ses femmes-de-chambre étoit d'entrer dans son appartement, hiver comme été, à six heures et un quart, quelquefois plus tôt, mais jamais plus tard. On doit moins s'étonner de leurs profondes connoissances, de leur sagacité, et du courage qui se développoit en elles au milieu des plus affreux périls.

Cependant, les commissaires français, ces hommes qui inspiroient plus d'effroi que tous les élémens en courroux, ne se présen-

tèrent pas. M. de Chatelux qui montroit le même zèle et la même intelligence que M. de Narbonne, auquel il avoit succédé dans la place d'écuyer des princesses, profita de leur absence pour négocier un emprunt avec l'amiral Oustchakow; il usa pour cet effet de l'entremise d'un officier Russe qui se rendoit à Corfou. La caisse de Mesdames étoit épuisée : on n'eût pu prévoir, lors de leur départ de Caserte, tant de contrariétés qui les enchaînoient à ces rivages malheureux. L'équipage exigeoit six mille ducats. On attendoit des nouvelles de cette négociation, lorsque l'événement le plus singulier vint faire distraction à tant d'idées alarmantes qui agitoient tous les esprits.

Un jeune Corse sembloit devo
opérer malgré lui-même une contr
révolution dans toute l'Italie. Que
ques traits de ressemblance av
le prince héréditaire de Naples,
naître et accréditer l'erreur que
jeune Corse étoit le fils du roi. To
les cœurs s'attendrissoient en
voyant : on s'empressoit autour
lui; il étoit l'objet de la curiosi
générale et de toutes les conve
sations. Ceux qui le voyoient g
missoient de son dénuement : c'éto
un petit infortuné, *poverello*,
dans les villes éloignées la renor
mée publioit qu'il étoit à la tê
d'une armée considérable. Le de
dans les uns, la crainte dans l
autres, réalisoient cette utile ch
mère, dont le roi de Naples eût

fiter : l'ivresse étoit telle que
uiconque eût osé dire que ce
e étranger n'étoit pas le prince
itaire, eût été poignardé à
stant par la multitude, tant
ette illusion lui étoit chère. Admis
ès de Mesdames à la faveur de
de Chatelux, qui connoissoit
n de ses compagnons, il leur
ita son aventure. Il avoit quitté
rmée de Condé en 1797, con-
aint dans la suite de sortir pré-
itamment, ainsi que les autres
rses prisonniers de l'Angleterre,
la ville de Tarente au moment
l'on y plantoit l'arbre de la
erté. L'erreur de son existence,
casionnée comme on a vu par la
ssemblance, avoit d'abord excité
uelques légers mouvemens dans

un village près de Brindes, sans qu'il eût songé a y faire aucune attention : mais les matelots du bâtiment ayant assuré connoître parfaitement le prince héréditaire, assuroient avec la même certitude que le jeune Corse étoit le fils du roi : ils disoient l'avoir vu avec l'uniforme des gardes-du-corps. S cette assurance, les Brindisiens l'avoient conduit malgré lui à l'église; et, après avoir exigé et pris ses ordres, ils avoient chassé de leur ville les Jacobins dont les triomphes augmentoient la haine attachée à leur nom. Le peuple fléchissoit sous verge de la terreur, et révéroit l'image de la royauté, qu'on le forçoit d'abolir.

Il eût été très-dangereux de contrarier

contrarier l'erreur du peuple ; et cependant il étoit désagréable aux princesses de se voir forcées à protéger une telle tromperie par leur approbation apparente. Il falloit attendre les moyens d'éclaircir avec prudence une aventure aussi étrange. Le lendemain on vit beaucoup de peuple, et une quantité considérable de barques ornées et pavoisées sous le pavillon Napolitain, convoyant le prince. Il parut environné de ce cortège. Il faut avouer qu'un trompeur auroit pu tirer avantage de quelques traits de ressemblance établie par l'opinion plutôt que par la raison : il vint à bord, et s'enferma avec les princesses dans leur petite cahute. Il s'empressa de leur apprendre qu'il étoit

le comte de Corbera, Corse émig
et très-fidèle au roi; que, voyage
à pied, et dans un assez mauv
équipage, il ne se seroit jamais
tendu à une erreur aussi singuliè
qu'il avoit résisté, autant qu'il
avoit été possible, et toujours inu
lement; que son intention av
été de prendre du service da
l'armée de Naples. Il supplia
princesses de témoigner auprès
deux rois la droiture de ses inte
tions et la pureté et la loyauté
ses sentimens. Le comte de C
telux lui demanda par quels moy
il croyoit terminer un rôle si da
gereux et si difficile à continuer.
répondit qu'il avoit déjà engagé
peuple à le laisser partir pour C
fou où il alloit demander des s

cours à l'amiral Oustchakow. Sa douceur, son noble désintéressement, la conduite prudente et sage qu'il avoit tenue, dans une circonstance aussi critique et aussi extraordinaire, le rendoient excusable et très-intéressant. Il est certain que le peuple auroit poignardé quiconque auroit osé nier que cet étranger fût le prince héréditaire. On se disputa l'honneur de conduire à Corfou la barque qui portoit l'héritier du trône des Deux Siciles.

Le comte de Corbera, après leur avoir conté cette étrange aventure, prit congé des princesses dont il refusa constamment les offres d'argent, et cingla pour Corfou, où il ne put arriver. Il fut pris par des

corsaires barbaresques qui l'emmenèrent en Afrique. Les Anglais le rachetèrent, et le conduisirent à Palerme, où il fut favorablement accueilli et employé.

L'erreur très-utile au roi de Naples se répandit dans toute l'Italie. Deux de ses compagnons que le peuple avoit retenus, l'un comme conseiller intime du prince, l'autre comme son agent, surent entretenir cette illusion : ceux-ci étoient M. Caseri et M. Boccheciampi, tous deux Corses. Celui-ci joua le principal rôle après le départ du prince héréditaire, faisant des proclamations, haranguant publiquement, et parlant toujours au nom du roi des Deux Siciles, sans ja-

mais prononcer le nom du prince héréditaire. Entraînées par la sagesse de ses proclamations, plusieurs villes lui envoyèrent des députés ; et ce fut par ces heureux prestiges qu'il parvint à rendre à l'obéissance du roi celles de Martina, de Lecco et de Tarente. Les Jacobins fuyoient devant ses placards. L'archevêque de Tarente, président de la municipalité, et partisan zélé du gouvernement démocratique, fut incarcéré par son ordre.

La révolution de Naples s'opéroit en contre-sens de celle de France. En France, c'étoit le peuple qui étoit censé vouloir l'opérer ; à Naples, c'étoient les nobles, plus

conséquens que le peuple, singulièrement intéressés à concentrer les pouvoirs et non pas à les diviser.

Les Français, ennemis de l'aristocratie, établissoient ce gouvernement qui leur fut toujours odieux : ils poursuivoient avec la plus aveugle fureur tous les nobles; et, par une double erreur, c'étoit aux pieds de la statue de Brutus qu'ils prétendoient les immoler. Et cependant Brutus étoit noble, et même il étoit le chef de la noblesse romaine. Il étoit tribun militaire des cavaliers de la garde du prince, composée des plus illustres familles, qu'il admit au partage de l'autorité quand il eut expulsé les Tarquins.

Comme tribun, il avoit seul le droit de convoquer le peuple. Il en usa pour opérer cette révolution qui fit succéder l'aristocratie à la royauté.

En France, les grands se faisoient exterminer pour maintenir l'unité du pouvoir que le peuple sembloit vouloir rétablir. A Naples, les grands se faisoient également exterminer par le peuple fidèle à son roi. Ils vouloient rétablir pour eux-mêmes l'aristocratie romaine, différente cependant, parce qu'ils se partageoient l'Etat, en se mettant à la tête des municipalités. Si la révolution se fût opérée dans leur sens, ils auroient composé un sénat formé des présidens des municipa-

lités, dont chacune seroit dégénérée en une clientelle attachée à un patron; le gouvernement romain se seroit ainsi rétabli, tel qu'il étoit à la chute du dernier roi de Rome. C'est ainsi que le temps, cet agent indestructible, roule les révolutions dans son cours; et, que, victorieux de la mémoire et de l'instruction des hommes, il ramène les nations aux premières époques de leur origine, en leur faisant parcourir un cercle qu'elles ne peuvent franchir, et dont chaque degré est marqué par l'effusion de leur sang, et par le renversement des fortunes.

L'inconstance des peuples fait succéder l'amour du sénat à la

haine contre les rois ; et l'amour les rois à la haine contre le sénat. Il n'est point en nous d'affections indestructibles. La lumière de la vérité cède souvent à l'illusion du mensonge. Je ne puis résister à l'attrait de rapporter ici un passage de la république d'Athènes, qui semble la peinture de notre époque et justifier ces réflexions.

« L'usurpation de Pisistrate eut des suites funestes. L'expérience que l'on avoit faite de la tyrannie, réveilla l'amour de la liberté. Les citoyens craignant que quelqu'un ne tentât d'envahir l'autorité souveraine, devinrent les surveillans les uns des autres. La crainte de la tyrannie fit autant de tyrans qu'il

y eut de citoyens. Victimes de l
prévoyance, ils se jetèrent dans
bras des démagogues, qui, a
de la confiance du peuple, devin
des artisans de troubles et de
tions. La supériorité du mérite
regardée comme dangereuse. Le
chesses furent un crime ,
qu'on pouvoit s'en servir pour
rompre. La modération devint
pecte , parce qn'on crut qu'
cachoit des desirs ambitieux.
n'étoit qu'à la faveur de son ob
rité ou de sa médiocrité qu'on p
voit se dérober au ressentiment
ces orateurs insolens, plus facil
corrompre, que propres à arrête
corruption.

» L'histoire d'Athènes est pl

légèreté de ce peuple poli et fri-
qui, passant rapidement de l'a-
à la haine, de l'admiration
ris, récompense celui qu'il
de punir, défie celui qu'il
d'immoler. Le citoyen ver-
est emprisonné ou banni, et
lui reproche que sa vertu.
cette vertu qui le rend cou-
, parce qu'on la croit dange-
Les statues élevées en l'hon-
des héros, sont mutilées et
tues par ce peuple qui craint
héros qui a su le défendre ne
à l'opprimer. Des monumens
bes étoient élevés à la mémoire
ces hommes illustres qu'une po-
que barbare avoit persécutés
idant leur vie. On les avoit con-
nés à la mort, non pour le mal

qu'ils avoient fait, mais pour cel qu'ils pouvoient faire : témoign à la fois de l'injustice et du rep tir trop tardif de ce peuple inco tant et léger (*) ».

Les nobles et le clergé de Naple encoururent les vengeances d monarque, et furent les victimes c l'anarchie populaire ; mais da leur défection ils n'ordonnèrent a cun massacre : peut-être même ne prirent-ils parti contre le roi qu dans la crainte d'être révolutionn à la manière des nobles et du cler de France.

(*) Histoire des anciennes républiques, par Turpin (de la république d'Athènes).

Au surplus, l'homme qui fixe
regards sur la société, soit gé-
ale, soit particulière, s'aperçoit
ntôt qu'elle est composée de
de rapports, dont chacune
d à se dissoudre et à se séparer
l'ensemble; en général, il con-
t peu d'estime et a peu d'amour
ur ses semblables: mais aussi,
s'il porte le même examen
l'antiquité si vantée, il voit que
corruption de la masse est une
adie inévitable du temps, dont
n'arrête le cours; alors il fait
aix avec son siècle, et sa misan-
opie perd beaucoup de son amer-
ne et de son âcreté.

Si nous avons eu nos Philippe, nos
bespierre et nos Marat; Sparte

eut ses Amphare et ses Démoc
Nous sommes frappés de la r
blance des événemens qui s
sent dans deux époques si él
l'une de l'autre, et parmi deu
ples si différens (8).

La cause de ces événem
dans le cœur de l'homme, p
clin au vice qui le flatte qu'à
tu qui lui impose des dev
sentiment de la gloire, sen
qu'il tient principalement d
cation, et qu'il conserve dan
gradation même, lui fait pr
salaire de la vertu à celui du
Mais, si la gloire est d'un
le salaire de l'autre, l'homm
sait quelle sera l'option de
titude : ne nous étonnons d

les tableaux du passé sont ceux du présent. Ils seront ceux de l'avenir plus ou moins éloigné.

Je terminerai ces réflexions digressives, qui appartiennent moins à l'histoire de Mesdames qu'à notre révolution, par faire remarquer une erreur échappée à l'auteur de *l'Esprit des Lois*. C'en étoit une de prétendre que l'institution de la noblesse étoit incompatible avec la république, qui n'est autre chose que la division du gouvernement et le partage des pouvoirs. Il n'est point de sacrifices que le citoyen ne doive faire à sa patrie, et sous ce rapport la renonciation à leurs titres étoit un devoir de la part des nobles : mais, pour risquer le paradoxe d'in-

compatibilité, paradoxe qui fut cause ou le prétexte de tant de proscriptions et de désastres, falloit fermer les yeux, et sur notre histoire où l'on voit que les grands et les seigneurs ne devinrent courtisans que quand les rois les eurent ramenés à l'obéissance, et sur celle des autres peuples. A Rome, le patriciat ne perdit sa considération et sa puissance qu'autant que la république elle-même perdit sa gloire et sa force (9).

M. Boccheciampi, qui fit ainsi incarcérer l'évêque de Tarente, ville importante par sa position au fond du golphe de ce nom, et qui nous étoit très-utile tant que nous conservions l'Egypte, eut plusieurs

nférences avec M de [illegible]
reçut plusieurs [illegible]
portantes.

Cependant, Mesdames [illegible]
ours dans la [illegible]
her sous le [illegible]
l un vaisseau [illegible]
; elle se fit [illegible]
le pavillon [illegible]
ce vaisseau s'éloigna de [illegible]
eant par sa [illegible]
un corsaire, [illegible]
position et s'approcha [illegible]
Barri. On eut [illegible]
e que le corsaire [illegible]
te des princesses : [illegible]
donc plus de sûreté [illegible]
cette mer. Le comte de [illegible]
écrivit une nouvelle lettre [illegible]

Outschakow pour en obtenir un vaisseau. Les Russes étoient occupés du siège de Corfou ; l'amiral pressoit l'île de Vido qui décidoit du sort de cette place. Il donna aussitôt l'ordre desiré, en faisant expédier une frégate, qui, le 5 mars, parut à la rade de Brindes, suivie d'une polacre qui étoit destinée pour le transport des équipages de Mesdames. Le chevalier Bailli, seigneur Anglais, commandoit la frégate. Ce capitaine remit à M. de Chatelux une lettre de l'amiral, qui s'excusoit de n'être pas venu lui-même rendre à Mesdames l'hommage de son zèle et de ses services. Il leur conseilloit dans cette lettre infiniment obligeante, de ne pas entreprendre de longs voyages dans

cette saison rigoureuse où la mer Adriatique est plus dangereuse qu'aucune autre partie de cet élément. Il les invitoit à ne pas aller au-delà de Corfou, où il leur offroit tout ce que cette ville pouvoit fournir. Corfou s'étoit rendu avant le départ de la frégate ; et cet événement que faisoit présumer la lettre de l'amiral, étoit ignoré du capitaine.

Le vaisseau qui s'étoit montré en rade portant pavillon Impérial, revenoit d'Egypte où il n'avoit pu débarquer : il portoit les dépêches du Directoire à Bonaparte. Les vents toujours contraires l'avoient ainsi forcé à retrograder. Le capitaine Guigue qui le commandoit avoit

à son bord deux ardens Jacobins, dont un sur-tout, nommé Lefranc, eût éprouvé une grande satisfaction s'il fût parvenu à capturer les princesses ; mais il s'étoit lui-même laissé prendre par la frégate destinée pour Mesdames. Elles y furent reçues avec tous les honneurs ; les officiers leur témoignèrent tous les égards. Depuis ce moment, les princesses n'eurent à se plaindre que des élémens auxquels elles alloient encore se confier.

Les vents contraires retinrent la frégate jusqu'au 15 sur les ancres. Elle appareilla dès qu'ils furent favorables : mais elle eut à peine pris sa direction que la tempête força d'amener les voiles et de n'en lais-

ser qu'autant qu'il en étoit nécessaire pour gouverner. Madame Victoire avoit toujours le mal de mer, al insupportable, et dont on ne peut avoir une juste idée qu'autant qu'on l'a soi-même éprouvé. Toutes les tempêtes se ressemblent ; mais celle-ci dura trois jours et fut des plus violentes. Le sifflement des vents entre les mâts et les cordages, les secousses fréquentes et subites, occasionnées par le choc des vagues, qui, combattues par les vents, reviennent sur elles-mêmes et se changent en écume ; les montagnes que forment ces vagues ; à mesure que les vents cessent d'exercer leur violence ; les abîmes que laissent entr'elles ces montagnes errantes et qui se succèdent ;

cette alternative de positions si
férentes, de se voir dix fois
minute, et sur le sommet de
montagnes, et au fond de ces abîn
tels sont les effets ordinaires
tempêtes sur la mer.. Souvent
feux célestes redoublent l'horr
de ces combats, que la mer et
vents livrent au navigateur in
pide. Mesdames en eurent plusie
fois le spectacle, et dans la fr
et dans leur chétive tartane. L
que l'homme, qui n'a point enc
navigué, se trouve au sommet
vagues, il ne peut se figurer, c
ment il en descendra sans
englouti. Elles s'allongent et
lèvent à mesure que la tem
mollit : la mer alors semble vou
se venger, en faisant sortir de

s montagnes qui semblent
r le ciel, et voyagent avec
dans le silence des vents.

toit au dixième jour de cette
ion si périlleuse, lorsque
perçut un vaisseau de 74
Ne doutant pas que ce ne
vaisseau ennemi, le capi-
nna l'ordre pour le combat,
i fit tous les préparatifs dans
où on ne pourroit l'éviter,
n'étoit point à force égale :
umoit que ce vaisseau étoit
éreux qui s'étoit échappé de
, et s'étoit réfugié à Ancône.
ette persuasion, on invita les
ses de descendre à fond de
L'état de madame Victoire
pu s'améliorer : elle mon

un courage qui sembloit s'éleve
mesure qu'elle approchoit du ter
fatal qui n'étoit pas éloigné. Elle
devoit descendre à terre que pc
mourir dans un port de salut.

Le vaisseau, quoique beauco
supérieur à la frégate, semb
vouloir s'éloigner; mais on s'a
perçut que ce n'étoit qu'une feinte
et qu'il s'apprêtoit à lui donner l
chasse. La frégate profita de c
mouvement équivoque, et ci
vent arrière vers le golphe
Durezo, où l'on devoit être pr
tégé par les batteries de la ville
mais elle étoit dépourvue de to
moyens de défense; et si le bât
ment, mieux instruit, se fût appr
ché de la frégate, elle étoit prise
aùta

autant que l'eût été le *Généreux* : mais on étoit dans l'erreur; c'étoit, comme on le sut à Corfou, un vaisseau portugais que l'amiral Nelson avoit envoyé à Mesdames pour elles et pour leur suite.

On apprit à Durazzo la reddition de Corfou : alors on leva l'ancre, le vaisseau ne donnant plus d'inquiétude. Il ne falloit que trente-six heures d'un vent ordinaire pour s'y rendre : cette traversée dura quatorze jours, pendant lesquels on éprouva toutes les vicissitudes d'une navigation orageuse.

Ce n'étoit cependant pas sans motif que l'on s'étoit tenu sur ses gardes ; le *Généreux* étoit dans ces

parages : il se rendoit à Brindes comme Mesdames en sortoient. Il prit et saccagea la ville, fit prisonnier M. Boccheciampi, qu'il auroit fait mourir : mais ayant été menacé de représailles par les Russes, qui auroient vengé sa mort sur des républicains, ce vaisseau sortit du port, sans avoir consommé cet attentat.

Arrivées à Corfou, et avant de descendre à terre, Mesdames reçurent tous les hommages : on leur rendit tous les honneurs, dont elles avoient joui aux époques les plus éclatantes de leur prospérité. L'amiral russe avoit fait observer la frégate qui portoit ces femmes augustes, si grandes par leurs mal-

heurs, et sur-tout par leur courage à les supporter. Dès qu'elle fut aperçue, il s'y fit conduire dans son canot, et monta à bord avant qu'elle eût jeté l'ancre, lorsqu'elle étoit encore sous ses voiles : honneur insigne et digne de cette nation, qui aspire à se montrer la première de l'Univers, moins encore par sa force militaire que par sa civilisation. L'amiral turc lui avoit disputé l'honneur d'arriver le premier : celui-ci remporta cette victoire flatteuse ; car est-il une satisfaction plus douce que d'honorer la grandeur dans l'infortune?

L'amiral Outschakow complimenta les princesses, avec ces expressions de sentimens respectueux

et de vénération, de zèle et d'affection, qui toujours ont été remarqués dans les généraux russes et les officiers de cette nation. Il donna aussitôt des ordres pour préparer le palais de l'archevêque qu'il leur avoit destiné, et qui ne put être prêt que le premier d'avril.

L'ambassadeur extraordinaire que le grand seigneur envoyoit en Angleterre, fit aussi son discours de félicitation ; Mesdames en furent d'autant plus flattées que la langue française, dont il usa est moins familière en Turquie. Les seigneurs russes la parlent à Pétersbourg comme nous la parlons à Paris.

Quoique la monarchie russe soit

:peine comparable à celle de
ance, sous les premiers rois de
première race, la cour du grand
ic respire la politesse de celle de
uis XIV et de Louis XV, et
tte politesse s'étend aux officiers
es armées.

Les habitans de Corfou rivali-
ent de zèle avec les généraux et
officiers. Des députés de la no-
se firent un service réglé : il y
avoit toujours plusieurs dans
rs appartemens pour prendre
rs ordres. Leur garde d'honneur
t de quarante militaires, com-
ndés par un officier de distinction.

ien ne manquoit à leur satisfac-
. Le hazard leur faisoit encore

retrouver plusieurs des illustres personnages qui faisoient leur société, lorsqu'elles étoient à Rome. Ce vaisseau qui leur avoit donné tant d'inquiétude, et que l'on avoit pris par erreur pour le *Généreux*, portoit une partie de leur suite, que différentes circonstances avoient conduite en Sicile, les cardinaux d'Yorck, Brashi et Pignatelli, avec plusieurs seigneurs que Ferdinand avoit nommés membres du gouvernement provisoire qu'il avoit établi dans Rome. Ainsi on retrouvoit dans une île de la mer Adriatique, cette splendeur et cette politesse qui distinguent les nations éclairées des nations barbares. La cour de Mesdames sembloit avoir réuni à Corfou celles d

[illegible]bourg, de [illegible]
[illegible]. Il eût [illegible]
[illegible] vouloir [illegible]
[illegible]ation [illegible]
[illegible] de madame [illegible]
[illegible]
cette [illegible]
[illegible] sans étonne[illegible]
[illegible] la [illegible]
[illegible] dangers [illegible]
[illegible] Madame V[illegible]
avoir [illegible]
[illegible] à Durazzo
[illegible] attaquée de [illegible]
[illegible] jugeoit que l'air de
[illegible] et, [illegible]
sa [illegible]iblesse depuis qu'elle
[illegible] reçu les sacremens, il jugea
[illegible] étoit urgent de se rendre à
[illegible]ste.

M le

L'escadre destinée pour leur transport avoit été préparée à l'avance. Il s'étoit élevé à cette occasion un combat de zèle entre l'amiral Outschakow et le commodore Stone, commandant du vaisseau, dont l'apparition avoit déterminé la frégate à relâcher à Durazzo. L'amiral céda cet honneur au commodore: son expédition n'avoit pas eu d'autre objet que de transporter les illustres proscrits de nos contrées malheureuses : mais l'amiral s'associa à cet honneur, en donnant deux frégates de cinquante canons chacune pour les convoyer, et transporter les cardinaux et les autres seigneurs dont le commodore étoit chargé.

Le comte de Chatelux témoigna

greis en [illegible]
ards [illegible]
et les [illegible]
endus [illegible]
it en [illegible]
son [illegible]
sur [illegible]
chakow [illegible]
e : la garde [illegible]
les armes. [illegible]
chacun professa des principes
res à justifier ces égards qu'ils
prodiguoient réciproquement.
iral conduisit le comte dans
de Vido, dont il lui fit obser-
la position et les batteries. Pas-
né pour son art, il lui fit le
il des préparatifs et des ordres
avoit donnés pour les attaquer
avantage, et les emporter

le feu terrible et surprenan
ses vaisseaux ; la valeur
armée excitoit sur-tout son en
siasme. Il lui fit admirer l
diges de valeur d'un corps
de trois cents hommes. Ce cor
pris d'assaut les parapets de
vaux les plus avancés, et
ainsi décidé du sort de la pl

Dans les fréquens ent
qu'eut le comte de Chatelu
avec les Turcs, soit avec les R
il les trouva dans la même p
sion où il étoit que l'affect
prince et des sujets dans le
monarchiques, des gouvern
des gouvernés dans les républ
réside dans leur confianc
tuelle, et que la liberté est to

nègnent l'honneur et l'amour
gloire. Ils étoient convaincus
étoit du repos de la France
épendoit celui de l'Europe,
toutes les nations qui avoient
pports d'intérêt avec les puis-
s de cette partie précieuse de
en continent ; ils attachoient
pos au sort de la maison de
bon : mais la providence n'a-
aucune race et ne contracte
ocablement avec aucun peuple.
s tous les temps, les grandes
as, la sagesse et le courage
rapproché les distances et
ionté de grands obstacles.
e persuasion se mêloit aux sen-
ns d'admiration qu'excitoient
s ous les cœurs les hautes
us des deux princesses, vertus

qui se soutenoient dans leur
affoibli par l'âge, et plus e
par tant de chagrins et
revers. Voilà quelle étoit la
de tant de respects et de
d'égards.

Dans un repas que do
ville de Corfou, on but à la
de tous les souverains, et
satisfaction d'être délivré
de la liberté.

Le joug de la liberté offr
idée singulière; mais certes c
d'une république est bien
quand la garantie de la
repose sur la multitude. En
tipliant ces garans, on mul
aussi, et dans la même propo

ssions personnelles, étran-
soi-même et aux prospérités
nation. Si la balance des
l'emportoit sur celle des
dans tous les hommes, en
ltipliant, on étendroit aussi
ure de la félicité générale.
hez quel peuple a-t-on vu
lance obtenir cette prépon-
décisive? La majeure partie
mmes n'a ni vices ni vertus,
nt bien plus enclins à nous
ier qu'à nous défendre.

endant, le 15 mai, on leva
et on appareilla pour Trieste.
nvoi formoit une escadre:
tre-amiral Pustakin eut le
andement jusqu'à la hauteur
ne. Il y avoit sous voiles

quinze bâtimens de toute m
et de différentes nations : I
Turcs, Anglais et Portug

Les vents n'offrirent auc
trariété ; le temps fut cons
beau ; et, sans la santé de
Victoire, la lenteur de la
de plusieurs vaisseaux, q
autres meilleurs voiliers
obligés d'attendre, n'aur
qu'augmenter la satisfactio
navigation heureuse : cette
en prolongeoit le spectacl
charme, plutôt que les fati
les dangers.

Plusieurs étoient doul
cuivre, et dès-lors devoie
porter sur les autres qui ne

On admiroit les vaisseaux ... construits sur le modèle ... ceux de France. Le 18 on a reçut les îles de la Dalmatie ; et ce fut à cette hauteur que le contre-amiral Pustakin se sépara de l'escadre. Il se dirigea sur Ancône, où l'appeloient les ordres qu'il avoit reçus de l'amiral Outschakow. Enfin, le 19 on jeta l'ancre dans la rade de Trieste, objet de tant de vœux, depuis cinq mois que Mesdames avoient quitté la cour de Naples : c'étoit le 23 décembre qu'elles étoient parties de Caserte.

Le comte de Brigido, gouverneur de Trieste, et le chevalier Ullis, consul de sa majesté catho-

lique, se rendirent sur le vaisseau duc ommodore Stonc, et complimentèrent les princesses. Leur quarantaine étoit de 14 jours ; mais on compta de l'instant où elles avoient quitté Corfou, aucun Turc ne les ayant accompagnées dans leur vaisseau. Le gouverneur les fit saluer de vingt-un coups de canons. Cette salve est celle de la famille royale. Le chevalier Ullis eut la satisfaction de les recevoir à sa maison de campagne, où elles logèrent provisoirement.

Mesdames n'eurent point d'expressions pour témoigner leur satisfaction au commodore Stone, qui dans tous ses procédés montroit cet orgueil de la vertu, naturel aux gens

de mer en général, et particulièrement à ceux de sa nation : son indignation contre les auteurs de leurs maux, se mêloit aux respectueux égards qu'il n'avoit cessé de leur manifester.

Le génie du cabinet britannique n'exerce aucune influence sur le caractère national. Les Anglais de notre siècle ne réserveront point à la postérité le droit de prononcer sur le ministre qui prépara les tragédies dont il vouloit passer pour être le vengeur.

Le comte de Brigido épuisa tous les témoignages de vénération, de zèle et de sensibilité, envers Mesdames. L'Empereur leur avoit assi-

gné la ville d'Agram en Croa
mais elles n'y allèrent pas ;
de Trieste fut le terme de l
grandeurs et de leurs infortu
L'hydropisie de poitrine s'étan
clarée, madame Victoire mo
le 8 juin 1799, le dix-huit
jour depuis que leur vaisseau
jeté l'ancre dans la rade de Tri
Madame Adélaïde perdoit
cette sœur chérie la plus te
moitié d'elle-même. Elle n
voit pas tarder à la suivre
c'étoit le plus ardent de ses v
Le ciel lui accorda cette faveu
18 février 1800 : la mort m
terme à ses regrets et à sa
leur.

L'évêque de Pergame, qui

avoit suivies dans cet exil laborieux, fit leur oraison funèbre. Leur vie offre l'exercice constant de toutes les vertus que ce prélat avoit trop fidèlement pratiquées pour les peindre foiblement. Dans ces pompeuses et tristes cérémonies, les orateurs sacrés cherchent une femme forte ; et son sujet lui en présentoit deux que l'église ne peut désavouer.

Il régnoit une parfaite conformité entre les deux sœurs. Madame Adélaïde avoit plus de majesté, madame Victoire annonçoit plus d'épanchement et plus de gaieté ; et cependant celle-ci ne perdoit dans aucune occasion l'idée de son rang : elle étoit toujours en repré-

sentation ; et suivant l'expression des personnes qui lui étoient attachées, *toujours princesse*, quoique très-bonnes l'une et l'autre : elles ne permettoient aucune négligence dans le service : elles observoient et faisoient scrupuleusement observer l'étiquette et le cérémonial : ceci contraste avec leur caractère, et prouve que leur conduite étoit subordonnée à des principes. Leur taille étoit au-dessus de la moyenne ; c'étoit celle qu'on doit desirer dans les femmes. Elles avoient eu assez de beauté pour fixer les regards et attacher les cœurs que leur rang attiroit vers elles. Leur amour pour le roi, leur auguste père, les rendit l'exemple de leur sexe, considéré dans tous le

;es , dans toutes les classes. Elles iroient eu la certitude de le suivre : tombeau , qu'elles lui auroient ndu les devoirs qui nous ont édi-s. Leur piété se soutint toujours ns aucune altération : cette vertu : s'annonçoit point avec cette istérité qui diminue et souvent truit les effets de l'exemple. Leur votion en inspiroit le desir et l'a-our, et la faisoit regarder comme don le plus précieux pour le puis-nt et le foible, le riche et l'indi-nt. Comme première princesse , adame Adélaïde distribua les âces particulières du roi et ne fit ingrats ni mécontens. Dans leur e privée , elles retranchèrent de urs dépenses tout ce que l'éclat e leur rang ne leur rendoit pas in-

dispensable ; elles distribuèrent leurs épargnes comme une dette dont elles s'acquittoient : ainsi cette distribution n'eut rien d'arbitrai Donner n'est pas une vertu dans grands, toujours au-dessus des besoins réels ; leur mérite cons dans la science de donner.

Les penchans de madame Adélaïde avoient été entretenus par madame de Lancival, sa sous-gouvernante, que possédoit l'amour d'obliger, et qui conserva tant qu'elle vécut un empire absolu sur son auguste élève. Souvent elle lui faisoi accorder des grâces au-delà de se moyens ; mais elle avoit une res source inépuisable dans la bont de Louis XV.

Mesdames exerçoient à Meudo

une espèce de charité qu'on ne sauroit trop exalter ; elles possédoient, à un certain degré de perfection, le dessin et la peinture ; et cependant elles occupoient une partie de leur temps à des ouvrages grossiers qu'elles distribuoient aux indigens qui trouvoient dans ces dons un encouragement au travail.

Dans cette chaîne si longue de malheurs qui les ont affligées, on n'aperçoit aucun signe d'impatience ; et c'est un trait bien remarquable dans la vie des victimes de cette famille que les révolutionnaires purent atteindre. Il n'en est pas une qui n'ait droit à cet éloge dû à cette patience inconcevable. Il semble que le trône donne cette vertu ; car la reine Marie-Antoi-

nette sut ainsi s'élever au-de
de toutes les privations, au-des
de toutes les souffrances; et lorsq
ses ennemis s'étudioient à les
rendre plus douloureuses. Elle p
avec reconnoissance, et sans mu
murer, des mains de la femme
concierge de sa prison, le bou
que cette femme lui prêta pc
monter aux interrogatoires. Mada
Elisabeth étoit encore à moi
courbée sous le guichet, lorsqu
percevant cette femme, elle oul
qu'elle sortoit d'une prison et qu'
entroit dans une autre. Elle lui
Madame Richard, je verrai
sœur. — Toujours (*) !

(*) Le mot *toujours* dans ce se
signifie *au moins*; il est interrogat

Ce furent exactement les paroles de madame Elisabeth en entrant dans la conciergerie du Palais. Je les tiens de la sœur du concierge, présente ors de son entrée. Cette femme lui épondit : *Oui, madame, vous la verrez ; madame, vous la verrez :* ne voulant pas lui révéler le sort affreux qu'elle ignoroit et qu'elle de-

---

narque le desir. Je fais cette observation pour les étrangers, auxquels la angue n'est pas familière.

Le roi, la reine et madame Elisabeth eurent toujours soin de s'informer lu nom de leurs geoliers. Ces êtres obscurs et à moitié dégradés sont les lieux de ces asiles de misère et d'opprobre, quand ils n'en sont pas les démons. Ils intéressent sous ces deux rapports.

voit bientôt partager. Elles mo
tèrent à l'échafaud ; elles reçure
le coup mortel sans se plaindre,
même sans prononcer le mot d'Ag
sistrate, aïeule d'Agis, lorsqu'e
fut égorgée sur le cadavre sangla
de son fils.

Cependant aucune de Mesdam
de France, filles de Louis XV, n'
voit voulu se séparer de ce m
narque, la calomnie n'a néanmoi
pas épargné sa mémoire et ses a
fections paternelles. Madame Pr
mière en conserva toujours c
regrets, que n'effaca pas entièr
ment la douceur d'être mère. Vo
quelle fut la cause de leur refus
se marier. Elles ne pouvoient êt
unies qu'à des princes souverain
par conséquent, elles n'auroie

pu rester à la cour. Les rois de la maison de Bourbon, contre l'exemple de ceux de la branche de Valois, refusoient les filles de France aux princes de leur sang : ce ne pouvoit être que par des vues politiques, le sang de Bourbon étant réputé sacré.

Mesdames Adélaïde et Victoire étoient encore retenues par la crainte de se séparer. Elles vouloient passer leurs jours ensemble. Le ciel au moins ne leur refusa pas ce bonheur. Madame Adélaïde eût voulu précéder sa sœur dans la tombe, suivant l'ordre de la nature. L'épuisement de ses forces diminua la douleur de ses regrets. Il n'y eut que neuf mois et 18 jours entre la mort de l'une

et celle de l'autre. On voit par la date de leur naissance que madame Adélaïde avoit soixante-huit ans moins un mois, et madame Victoire soixante-six ans et un mois, lorsqu'elles déposèrent leurs dépouilles mortelles.

Leurs obsèques furent célébrées avec une pompe royale ; et les filles augustes du successeur de Louis XIV n'ont point de tombeau parmi nous. Le héros qui préside aux destinées de la France peut cependant réclamer leurs cendres ; il a exigé de Rome et des autres villes de l'Italie des tributs moins précieux. Les honneurs qu'il a fait rendre à celles de Turenne, le soin qu'il prend des mausolées de leurs ancêtres

qu'il défend encore contre les fureurs du vandalisme, tant d'idées libérales qui font au moins connoître son cœur, autorisent notre espoir, de posséder un jour des restes auxquels nos souvenirs sont attachés. Ceux de Pie VI ont été restitués aux Romains. Les races commencent et finissent. Leur grandeur et leur chute sont dans l'ordre et les lois de la nature: mais la générosité est intéressée à ravir au temps le droit d'éteindre la mémoire de leurs vertus, toujours nécessaires aux hommes.

L'urne de Darius est plus belle dans les mains d'Alexandre que le sceptre qui passa dans ses mains aux champs d'Arbelle et d'Issus.

Nos larmes se mêlent involontairement à celles que le héros verse sur le corps du monarque enseveli dans la poussière ; et c'est au milieu de la famille du vaincu, qu'il traite avec les mêmes égards que si elle eût été la sienne propre, qu'il paroît dans toute sa grandeur. Les gardes que nous voyons autour du mausolée de François premier, réveillent ces idées généreuses.

Fin du troisième et dernier volume.

NOTE

ale.

.etoit

l'interieur

it ouvertes

vaste

inie menaçoit de plus

it de ce decret pour se

pays d'origine. Dans les villes de

ince, on en usa pour se soustraire

haines particulieres ; mais c'étoit

lege. On fut suspect par la seule

O iv

raison qu'on avoit profité de la loi. Les Jacobins, dont la secte étoit répandue dans toutes les villes et dans tous les bourgs un peu considérables, traitèrent en fugitifs et en coupables convaincus tous ceux qui avoient ainsi changé de domicile : ils en firent incarcérer cinq cent cinquante en une nuit, dans une seule ville du troisième ordre. On prit les nobles à un autre piége. Comme ils étoient disséminés dans les différentes villes où ils se manifestoient peu, on les obligea d'en sortir, en les assujettissant à prendre un bulletin de passe : ceux qui se présentèrent furent arrêtés ; les anciennes prisons et les nouvelles bastilles regorgeoient de ces victimes, qui devoient être immolées au mois de thermidor. Des commissaires avoient été envoyés, pour régler le genre d'extermination. On devoit employer des vaisseaux à soupape, dans

les villes que baignent les grands fleuves. Ces commissaires avoient fait le recensement ; les fosses étoient déjà creusées, lorsque les événemens du 9 thermidor firent révoquer cet ordre. On ne peut dire combien d'hommes auroient péri, dans cette extermination générale. Qui refuseroit aujourd'hui de jeter des fleurs sous les pas du héros, qui rend à la patrie tant d'hommes que cette secte qu'on ne peut qualifier, avoit ainsi réduits à s'éloigner de son sein ?

(2) (Tome II, page 46). Louis XV prenoit le matin son café avec sa famille ; et après la mort de la reine, ce fut toujours dans l'appartement de madame Adelaïde. Il n'y avoit pas de famille plus unie que la famille royale sous ce monarque. L'empire des favorites n'affoiblit jamais ce lien.

Cette vérité qui ne pouvoit être

ignorée de l'auteur *des Mémoires H*
riques et Politiques du règne de Louis XI
ne l'a point empêché de renouv
les calomnies dont les auteurs satiriq
ont essayé de noircir les deux derni
règnes. Après avoir lu cet ouvrage,
est difficile de se défendre contre
soupçons les plus sinistres ; et l'on
doute pas que le Dauphin, fils
Louis XV, n'ait péri des œuvres de
premier ministre. Il existe une r
tation de ces mémoires : des circ
tances en ont retardé l'impression. J
rapporterai ce qui concerne la mort
Dauphin. Cet événement, intéressant l
frère et le père de Mesdames, appar
tient à leur histoire.

L'auteur de cette réfutation, qui m'
été communiquée, partage l'opinion qu
M. le Dauphin est mort d'un rhum
négligé qui dégénéra en étisie pulmo
naire.

les scenes attendri-
logues qu'il rapporte
phin et la Dauphine, sur la
ces deux époux avoient
de leur mort. Le fait
le mieux prouvé, c'est que
phin est mort dans la persua-
périssoit du poumon, quoique
ord refusé d'en croire les mé-
qui le lui avoient assuré. Pu-
s il leur avoit répondu au
e *delit confiance dans la force*
[illegible] ne lui étoit pas pu-
prenant aucune [illegible].

[illegible] de sa maladie, depuis le
embre, il [illegible] par
il mourut en décembre. [illegible]
prince [illegible] qu'il étoit empo-

ne fut que ce jour-là qu'il se laissa
suader qu'elle étoit réellement me
Voyant que son opinion ne rassuroi
les medecins, il chargea son premie
decin de l'avertir si son mal venoit
gereux; car de lui-meme, il ne c
jamais qu'un homme pût périr par la
leure partie de son corps.

Loin de chercher à attendrir le co
de madame la Dauphine, il prenoit
plus grand soin de lui cacher son é
et, de son côté, madame la Daup
avoit la plus grande attention de lui
rober le spectacle de sa douleur.
mal devint si grand dans la nuit du 11
au 12 novembre, que le médecin c
qu'il étoit temps d'avertir le Dauphin
danger où il étoit. Il reçut cet avis avec
fermeté et une tranquillité admirables.
Il causa un quart-d'heure avec le méde
cin sur les différentes espèces de pulmonie.
Un moment après, la reine, qui n'étoi

uite de ce que venoit de lui
nédecin, entra dans la chambre
ame la Dauphine la suivit de
c ses enfans. Il lui parla comme
ire, ne voulant pas les alarmer.
remarqua qu'elle avoit les yeux
ce qui lui fit comprendre qu'elle
pleurer, et qu'elle savoit ce que
in lui avoit dit. L'après-midi il
chercher M. Dumuy, auquel il
ité de questions sur la maladie de
qu'il avoit eue, et sur les re-
qu'on avoit employés pour le

est extrait des *Mémoires* de M.
phin, composés sur l'invitation
ame la Dauphine. On peut bien
idre la douleur au silence ; mais
inie ne pourroit aller jusqu'à la
à faire paroître elle-même la jus-
n d'un ministre, qui eût été l'em-
eur d'un mari qu'elle aimoit

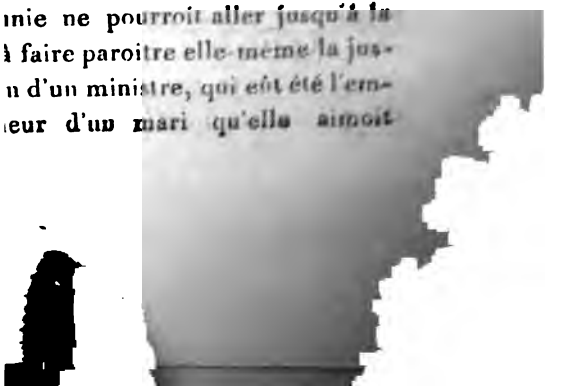

infiniment plus qu'elle ne s'aimoit elle-même.

Le récit de ce qui se passa lors de la communion du Dauphin auroit discrédité la calomnie si elle pouvoit l'être.

« La confession finie il envoya chercher madame la Dauphine et lui dit : Je comptois faire mes dévotions demain, mais M. Collet m'a dit tout franchement que je ferois mieux de recevoir le viatique. Il s'aperçut encore qu'elle avoit pleuré. *Vous vous êtes lavé les yeux*, dit-il. *Elle ne put retenir ses larmes. Allons donc*, ajouta-t-il, *courage, courage.* Il envoya chercher madame Adélaïde; puis, s'adressant à toutes les deux, il leur dit : *Je ne puis vous dire, mes cœurs, combien je suis aise de partir le premier : je serai fâché de vous quitter ; mais je serai bien aise de ne pas rester après vous.* Ces paroles les firent fondre en larmes.

s'attendrit un moment et leur dit : *nissez, car vous m'attendrissez.*

Un autre jour, dont tous les instans décrits avec la même exactitude l'auteur précité, se trouvant seul ec madame la Dauphine, il lui dit : *crois que vous avez plus de force et plus courage aujourd'hui ; ainsi je vais ous conter ce que j'ai demandé au roi nd j'ai prié la reine de se retirer. J'ai demandé au roi que si je venois à mourir, il vous laissât maîtresse de l'éducation de vos enfans.* Elle prit sa main qu'elle arrosa de ses larmes.

Tant que vécut le Dauphin, il voulut être inséparable du roi. Voici leur dernier entretien. C'est un monument précieux de la bonté du père, comme de la confiance du fils et de sa respectueuse tendresse pour le monarque. Le séjour de Fontainebleau ne déplaisoit pas au Dauphin. Il étoit cependant fâché d'y être ; parce qu'il sentoit qu'il avoit de-

rangé les voyages du roi. Il lui en fa
souvent des excuses ; et encore c
ques jours avant sa mort le roi lui a
dit que cela ne le dérangeoit pas, i
pliqua : *Je sens bien que c'est par l
que vous le dites : mais si nous é
à Versailles, vous iriez à Bellevu
Trianon : je me repentirai toujours d'
eu cet entetement.* Le roi lui ayant
téré que cela ne le dérangeoit en au
façon : *Mais*, reprit le Dauphin, *me c
vous cela en conscience.* Le roi l'en
sura. *Ah ! s'écria-t-il, que vous me
lagez bien !*

Dans ces détails, où chaque mot p
la vérité et la candeur de l'histor
aperçoit-on cet embarras que ce pr
auroit éprouvé devant le monarque
eût eu la certitude qu'il mouroit vic
de l'ambition de son ministre. Cette
si terrible auroit éteint tout sentin

l'amour dans le cœur du père et dans le cœur du fils.

Me dites-vous cela en innocence ? Que cette simplicité est aimable dans un prince ! et qu'elle peint bien une ame pure dont aucune idée ne ternit la pureté !

L'auteur *des Mémoires Secrets et Politiques* étend les mêmes soupçons sur la mort de madame la Dauphine : l'ouverture de son corps ne laissa apercevoir aucune trace de poison. A la mort de Mme la Dauphine, elle n'avoit ressenti aucune atteinte de maladie. Elle fut inconsolable de cette perte : elle fut plusieurs jours sans vouloir prendre de nourriture, ne cherchant que des alimens à sa douleur : le bruit se répandit qu'elle vouloit se laisser mourir. Elle se plaint de ce bruit dans la lettre du 1766. Voici cette lettre écrite

des *Mémoires* du Dauphin : « Je sais q
madame de Marsan et M. l'évêque
Verdun vous ont mandé avec qu
empressement j'ai reçu l'ouvrage q
vous avez bien voulu faire. Il y a d
endroits qui m'ont fait un vrai plaisi
et je ne puis assez vous remercier
la peine que vous avez bien voul
prendre : je crains bien que tout
qu'on vous a dit de moi, que je ne vo
lois pas avoir soin de ma santé, et q
je voulois me laisser mourir, ne s
parvenu jusqu'à vous. Je ne puis n
que je ne suis que foiblement attach
à la vie. Les liens qui m'y attachoie
plus fortement et me la rendoient pl
agréable, sont rompus ; mais je regar
Dieu dans ma conservation : j'ai
de soin et d'attention pour n
que je n'en ai eu dans le tem
mon bonheur : trop heureuse, si,
vie, qui ne peut plus être pour

qu'une croix continuelle, je puis expier mes péchés et obtenir une mort aussi heureuse que la sienne ! »

L'auteur *des Mémoires Historiques et Politiques* fait durer six ans la maladie du Dauphin : madame la Dauphine ne lui a survécu que neuf mois ; et dans cette lettre écrite dans le cinquième mois, elle parle du soin qu'elle prend ; non pas de rétablir, mais de conserver sa santé.

Comme le Dauphin, madame la Dauphine voulut être inséparable du roi, qui lui destina l'appartement qu'avoit eu sa favorite, madame de Pompadour.

(3) (Tome II, page 55). Les philosophes partisans de l'égalité prétendoient détruire une religion, fondée sur la croyance d'un Dieu qui naît dans la

classe du pauvre, et qui au lieu de lit n'a qu'un peu de paille. Voici une leçon d'égalité que le Dauphin donne à ses enfans : « Lorsqu'on eut suppléé les cérémonies du baptême aux trois enfans de France, il leur fit observer que leurs noms étoient inscrits sur les registres de l'église, avec ceux des autres enfans qui avoient été baptisés avant eux. *Vous voyez*, leur dit-il, *que vos noms sont ici mêlés avec ceux du peuple : cela doit vous apprendre que les distinctions dont vous jouissez ne viennent pas de la nature, qui a fait tous les hommes égaux : il n'y a que la vertu qui met entre eux une véritable différence ; et peut-être que l'enfant du pauvre, dont le nom précède le vôtre, sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples.*

Louis XVI étoit l'aîné de ses enfans, auxquels le Dauphin donnoit cette leçon.

(4) (Tome II , page 115). *Les Mémoires Historiques et Politiques du règne de Louis XVI* ne sont pas l'évangile de l'histoire : mais l'auteur rassemble tant de preuves , qu'il est impossible de ne pas attribuer les causes de notre révolution , à la politique du principal ministre de la Grande Bretagne.

Toute la conduite de ce ministre paroît une conséquence du mot prophétique que son père prononça en prenant les rênes du gouvernement : *l'Angleterre est sauvée et la France est perdue.* Le mot *delenda est Carthago* , qui étoit sans cesse dans la bouche du père , ne fut jamais dans celle du fils ; mais parce que son silence le conduisoit plus sûrement au but. Dans le temps même qu'il signoit le traité de paix et de commerce avec la France , il suscitoit contre elle les bannis de Genève qui avoient fait

sur cette république l'essai de tous les attentats qu'ils ont commis depuis contre la France. *Marat et Clavière* étoient du nombre de ces bannis. Le cabinet britannique leur donna un subside réglé de 50 mille livres sterling, qui leur servit à dresser leurs plans, organiser leurs clubs et leurs comités d'insurrection et de dévastation. Les maux que nous avons éprouvés depuis 1789, Genève les avoit ressentis en 1782. Louis XVI avoit sauvé les débris sanglans de cette malheureuse république ; mais s'étant contenté de bannir les auteurs de sa destruction, ils reportèrent sur sa tête et dans ses Etats tous les fléaux dont il croyoit avoir détruit la cause. Le ministre anglais connoissoit ces hommes-là lorsqu'il nous les donna pour législateurs. Clavière qui fut ministre des finances, étoit du nombre de ces bannis.

(5) (Tome II, page 158). Toutes ces victimes périssoient aux cris de *vive la nation, vive la république.* Ces cris étoient ceux de la plus vile canaille, organisée en compagnies soldées. Les unes suivoient la charette de l'exécuteur, à partir de la Conciergerie jusqu'à l'échafaud. Les autres avoient différentes stations ; les plus bruyantes de ces stations étoient la place devant le Palais Royal, les degrés de Saint Roch et la place de la Révolution. Chaque compagnie avoit un chef, qui donnoit le signal en levant le chapeau, et toutes les voix s'élevoient à la fois.

(6) (Tome II, page 183). La postérité ne pourroit jamais croire que l'héritier présomptif de la couronne, que le fils d'un roi de France, ait eu un cordonnier pour instituteur. Voici sa qualité telle qu'elle est énoncée dans l'interrogatoire de la

reine, contre laquelle on fit entendre tout ce que la capitale avoit de plus impur.

« Antoine Simon, dix-huitième témoin, *ci-devant cordonnier, employé en ce moment en qualité d'instituteur auprès de Charles Louis Capet* ».

Cet enfant passa, des bras de sa mère, de sa sœur et de sa tante, sous la verge de ce tyran, regardé universellement comme le plus féroce de tous les êtres. Il fut guillotiné le 10 Thermidor an 2. (*Procès des Bourbons*).

(7) (Tome III, page 47). Voyez ci-dessus la note 4.

(8) (Tome III, page 118). Démocharès ne pouvant vaincre leur résistance, saisit lui-même Agis ; et de juge devenu bourreau, il le traina au supplice où il fut exécuté sur-le-champ.

Cette

Cette innocente victime se soumit à son destin avec indifférence : il sembla qu'il aimoit mieux cesser d'être que d'avoir à vivre avec des hommes si corrompus. C'est dans ce terrible moment que, devenu le consolateur de ceux qui versoient des larmes sur son sort, il dit à son exécuteur : « Mon ami, ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; réserve ta pitié pour ceux qui me font périr ».

Le barbare Démocharés qui avoit été le témoin insensible de cette scène sanglante, permit à la mère et à l'aïeule d'Agis d'entrer dans la prison : elles ignoroient encore que leur fils n'étoit plus, et elles venoient pour obtenir la permission de défendre sa cause devant le peuple. Démocharés, insensible à la pitié comme aux remords, leur répondit avec un souris insultant : « Votre fils n'a plus rien à craindre ». Archidamie entra

la première; et, dans le même moment, expira sous le fer des assassins. A la vue du corps de sa mère et de son fils, elle prévit le destin qui l'attendoit; et après avoir été long-temps immobile, elle se jeta sur le cadavre sanglant de son fils, en s'écriant : « O Agis! mon cher Agis! ta douceur dangereuse est la cause aujourd'hui de notre mort! » L'impitoyable Amphare irrité de ces paroles lui dit : « Puisque tu approuves la conduite de ton fils, tu t'avoues sa complice, et tu dois subir la même peine ». Cette mère infortunée, ainsi livrée à la rage des bourreaux, eut trois morts à subir à la fois : elle fit éclater dans ce dernier moment la constance et l'insensibilité des femmes de Sparte, qui savoient souffrir et mourir sans se plaindre. Près de recevoir le coup mortel, elle s'écria : « Dieux immortels, je n'ai qu'une grâce à vous demander, c'est que mon

sang ne soit pas la semence des maux de ma patrie». *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, par TURPIN (de la république d'Athènes).

(9) (Tome III, page 120). Ce seroit une témérité et une folie de vouloir diminuer la réputation littéraire et politique de l'immortel Montesquieu: mais il a évidemment erré lorsqu'il a prétendu que la noblesse étoit incompatible avec l'établissement d'une république. Son principe a sans doute été la cause de la proscription et de l'extermination des nobles. Il a suivi le chapitre IV du prince de Makiavel qui avoit raison lorsqu'il écrivoit; mais le temps étoit changé. Lorsque Makiavel écrivoit, il y avoit en France des grands *qui avoient part au gouvernement, non par la grâce et la permission du prince, mais à raison de leur ancienne origine. La France avoit*

une multitude d'anciens seigneurs qui avoient leurs propres sujets et en étoient aimés. Et lorsqu'autorisés du principe de Montesquieu, Marat et Robespierre exterminoient tous les nobles, ces grands n'existoient plus. La constitution se faisoit sous un prince qui renonçoit au pouvoir absolu, et qui exerçoit ce pouvoir sur les nobles comme sur le peuple. Tous n'avoient d'emploi *que comme des ministres qu'il choisissoit pour lui aider à gouverner son Etat.* A l'époque de la révolution il n'y avoit pas un noble qui eût le droit d'armer un seul soldat.

Ainsi le problême que résoud Makiavel dans son chapitre 4, ne pouvoit être proposé à l'époque de la révolution. Les parlemens avoient succédé à la puissance des seigneurs ; mais, ayant refusé tout service, leur dissolution, provoquée par eux-mêmes, ne laissoit au-

cun obstacle à l'établissement de la république. Tous les Français, quels qu'ils fussent, étoient réduits à leur force individuelle.

Les moyens qu'avoient introduits les rois de France en faveur des roturiers qui vouloient parvenir à la noblesse, étoient une institution républicaine. La noblesse n'étoit plus exclusive, et par conséquent elle avoit perdu ce qu'elle avoit d'odieux : au moyen de cette aggrégation, on jouissoit dans la monarchie de tous les avantages qu'on pouvoit se promettre dans les républiques. L'épuration des rangs par une ou plusieurs générations successives, qui doivent faire preuve d'une parfaite civilisation, ne peut être blâmée que dans l'esprit révolutionnaire. Ce genre d'épuration sera préférée dans tout bon gouvernement quelle que soit sa forme.

TABLE

DES MATIÈRES.

Premier volume.

ADELAIDE (madame): sa naissance; prédilection de Louis XV pour cette princesse, pag. 11. Chargée de la présentation; comment elle s'en acquitte à l'occasion de madame du Barri, pag. 23. Son affection pour Louis XVI. Ses conseils à la reine. 43.

Sa lettre au roi, page 47. Autre à madame Elisabeth, pag. 69. S'intéresse à la conservation des monastères, pag. 78.

Aiguillon (le duc d') s'oppose au départ de Mesdames, pag. 175.

Amédée, roi de Sardaigne : réception qu'il fait au comte d'Artois, pag. 71.

Anonyme (dénonciation de Mesdames par un), pag. 113.

Artois (le comte d') : sa réception à la cour de Turin, pag. 73.

Barri (la comtesse du): sa présentation, pag. 23.

Biron (le duc de): son éloge, pag. 67.

Bellevue (description du château de), pag. 9, 40.

Brissac (assassinat du duc de), pag. 107, 109.

Bretons: réception que fait Louis XVI au chef de leurs fédérés, pag. 94.

Berthier (le général) protége le départ de Mesdames, pag. 151. Sa fermeté et sa modération, pag. 161.

Bouillé (le marquis de) fait passer des plans pour la sûreté de la famille royale, pag. 99.

Barnave: motion indiscrète de ce député au sujet du départ de Mesdames, pag. 153.

Carmélites (les religieuses) demandent leur conservation; leur pétition à l'Assemblée nationale, pag. 78.

Camus (député) s'oppose au départ de Mesdames, et demande qu'elles soient privées de tout traitement: il est contredit par Martineau, autre député, pag. 159.

Cordeliers (le club des) s'oppose au départ de Mesdames, pag. 179.

Chronique (de Paris): diatribe contre Mesdames, pag. 155.

Delessart (ministre de l'intérieur) est chargé par le roi d'assurer le départ de Mesdames; sa fin tragique; sa lettre à l'Assemblée, 107, 110.

Dauphin, fils de Louis XV.

Dauphin, fils aîné de Louis XVI, pag. 55.

Desmoulins (Camille): sa lâcheté, pag. 64.

Elisabeth (madame): sa lettre à Mesdames, pag. 50.

Fayette (le marquis de la) augmente les défiances des royalistes contre la fédération, pag. 91. Style de ses lettres à Louis XVI; fait les préparatifs du supplice de Favras, pag. 146.

Fédération (idée de l'auteur sur la), pag. 90.

Favras: son héroïsme et sa mort, pag. 146.

Goupil de Préfeln (député) s'oppose au départ de Mesdames, pag.

Hagueneau (chasseurs de).

Halles (les femmes des): leur discours au roi, pag. 18.

Henriette (de France) madame : sa naissance et sa mort, pag. 13.

Journaux (idée des) sous Louis XVI, p. 155.

Louis XIV : malheurs de sa postérité, p. 1.

Louis XV, roi de France : son caractère, son amour pour ses enfans, pag. 20. Les sectes décrient sa mémoire : pourquoi ? pag. 34. Reconnoît la nécessité de conserver les parlemens ; se contente de les renouveler, *ibid.*

Louis XVI : sa ressemblance avec Stanislas son bisaïeul. 18. Rappelle les anciens parlemens. 36. Veut la Constitution. 101. Fait part au cardinal de Bernis du départ de Mesdames. 111. Reçoit les députés de la commune de Paris et des sections. 134. Sa réponse aux députés de la commune. 144. Sa lettre à l'Assemblée sur le départ de Mesdames. 115.

Leckzinski (Stanislas, roi de Pologne) : caractère de ce prince ; sa ressemblance avec Louis XVI. 18.

Leckzinski (Marie), reine de France : étrange destinée de cette princesse. 17.

Louise (de France) madame : sa naissance, sa vie et sa mort. 13.

Lorraine (chasseurs de), accusés d'avoir facilité le départ de Mesdames arrêtées à Mommédy. 173. Justifiés par M. de Ségur qui revendique cet honneur.

Mesdames (filles de France): leur naissance. 11. Leur état à la cour. 20. Leur piété filiale. 28. Leur opinion sur la révolution de 1771. 36. Leur retraite et leur séjour à Meudon. 37. Leur tendresse pour le fils aîné de Louis XVI. 56. Leurs dons patriotiques. 65. Leur résolution de s'éloigner. 68. Joie qu'elles éprouvent de la réception que reçoit le comte d'Artois à la cour de Sardaigne. 73. S'intéressent à la conservation des monastères. 77. Leur projet d'émigration. 99. Belle apostrophe d'un anonyme. 104. Dangers qu'elles courent à cette occasion; trait de prudence de madame Adelaïde. 152. Trouble que cause leur arrestation à Moret; insultes qu'elles éprouvent de la part des habitans. Grands débats à ce sujet à l'Assemblée nationale, 162. Leur arrestation à Arnay-le-Duc. 188.

Meudon (municipalité de) favorise le départ de Mesdames. 150.

Moret (commune de) arrête Mesdames. 159.

Martineau (ex-avocat, et membre de Assemblée), favorable au depart de lesdames. 159.

Mirabeau (le comte de): sa réponse ux députés de la commune et des sec- ions. 129.

Monsieur (frère du roi), accusé de ouloir émigrer, se justifie. 182.

Montmorin (ministre des affaires étran- ères) signe le passe-port de Mesdames. 11. Se justifie, 185.

Mullot (ex-religieux de St. Victor); on portrait. 115. Son discours à l'Assem- ilée nationale. 117. Réponse du président. 29. Son discours au roi. 134. Réponse u monarque. 143.

Meudon (municipalité de) favorise le lépart de Mesdames. 151.

Madame (Première), fille aînée de Louis XV; sa naissance, son éloge et sa rt. 13.

Madame (fille de Louis XVI); son aractère; son attachement à la France. 93.

Mauconseil (section de) s'oppose au lépart de Mesdames; soulève les autres ections; ses mouvemens. 114.

Marie-Antoinette (la reine): causes de es malheurs. 45. Justifiée; principes qu'elle lonne à madame Royale. 93.

Marseillais (les) vaincus le 10 août.

Monastères (idée de l'auteur sur les), 86, 73.

Orléans (le duc d') : comment il parvient à perdre la reine. 49. Idée de l'auteur sur ce conspirateur. 50.

Orléans (la duchesse d') : ses vertus plus funestes à la famille royale que les vices du duc. 46.

Orléans (prisonniers d') sont assassinés; circonstances de cet attentat. 107.

Ormesson (le président d') : son éloge. 77.

Parlemens (les), nécessaires à la monarchie. 36.

Rewbell (l'ex-directeur) s'oppose au départ de Mesdames. 173.

Religion (nécessité de la). 85, 87 et 109.

Révolutionnaires : leurs déprédations. 90.

Ségur (M. de) revendique l'honneur d'avoir délivré Mesdames arrêtées à Moret; sa lettre à l'Assemblée nationale. 183.

Sèves (municipalité de) favorise le départ de Mesdames. 150.

Suisses (les) vainqueurs au 10 août : comment ils sont vaincus à leur tour. 57.

Sections (les) s'opposent au départ de Mesdames. 114.

Soulavie (étrange paradoxe de cet auteur. Réfutation de ce paradoxe. 57.

Turler (officier Suisse) chasse les Marseillais du château des Tuileries. 60.

TABLE

DES MATIÈRES.

Second volume.

ADÉLAIDE (madame) : ses promenades dans les campagnes de Rome, sa popularité, ses aumônes. Pag. 101.

Angleterre (le cabinet d') agite toutes les cours : ses vues politiques. 64.

Amédée (roi de Sardaigne) : ses égards ur Mesdames. 33.

Arnay le Duc (commune d') : son opiâtreté à retenir Mesdames. 1.

Artois (le comte d') : son entrevue avec les princesses ses tantes. 55.

Bailly (maire) : murmures qui s'élèvent contre lui et contre M. de la Fayette. 14.

Berthier (le général) fait partir les équipages de Mesdames : son intrépidité. 35.

Bonaparte (le premier consul) : idée de ce général. 174.

Basseville : son caractère. 130. Sa mort vengée par la France. 146.

Camus (le député) parle contre le départ de Mesdames. 11.

Calonne favorablement accueilli par Mesdames. 69.

Clavière (le ministre des finances) : ce qu'on doit penser de ses opinions politiques. 123.

Chatelux (le comte de) succède à M. de Narbonne, écuyer de Mesdames. 171. Son eloge.

Conseil-exécutif de France : sa lettre à Pie VI. 117.

Dauphin (le), père de Louis XVI : ses principes politiques. 46. Son corps et celui de la Dauphine sont exhumés par la commune de Sens. 147.

Dauphin (Louis-Charles), dernier fils de Louis XVI : sa cruelle destinée. 182.

Dusault, chirurgien, visite le Dauphin, et meurt 184.

Delessart (le ministre) fait exécuter le decret de liberté de Mesdames. 30.

Dynastie: abus de ce mot. 12.

Elisabeth (madame): parallèle de cette princesse avec Marie-Antoinette. 153.

Ferdinand IV (le roi de Naples) trompé par les Anglais. 68, 71. Déclare la guerre à la France. 169.

Français (les): leur caractère. 41.

Gorsas: étrange prétention de ce journaliste. 32.

Gourdon (député): sa motion contre Mesdames retenues à Arnay-le-Duc. 9.

Gomin (le citoyen): ses soins pour le dernier Dauphin. 184.

Grouvelle lit à Louis XVI le jugement qui le condamne à la mort. 123.

Lafayette (M. de), justifié dans l'intention. Sa conduite impolitique. 40.

Lallotte, cause de l'insurrection de Rome. 131.

Lebrun (ministre des affaires extérieures): ce qu'on doit penser de ses opinions politiques. 123.

Louis : douleur qu'excite sa mort
Italie. 150.

Honneurs rendus à sa mémoire. 152.

Lyonnais (les) préparent des fêtes po
Mesdames qui ne peuvent en profiter. 3

Marie Antoinette (reine) : sa résolutio
125. Parallèle de cette princesse avec
dame Elisabeth. 153.

Mauri (l'abbé) : son discours po
Mesdames. 5. Son arrivée à Rome ; ho
neurs qu'il y reçoit. 104. Est promu à l'
piscopat. 105. Est nommé nonce extrao
dinaire pour l'élection d'un nouvel emp
reur. 107.

Mauri : faveur dont il jouit à Rome ;
excite l'envie.

Marie-Caroline (reine de Naples) pre
le deuil de Marie-Antoinette sa sœur. 17

Menou (le général), député, déci
l'assemblée en faveur du départ de
dames. 13.

Mesdames retenues à Arnay-le-Duc
leur lettre à l'Assemblée Nationale. 3. I
vitées par les Lyonnais, ne peuvent séjourn
dans leur ville. 31. Honneurs qu'elles r
çoivent à la cour de Sardaigne. 33. Leu
opinions politiques. 44. Quittent la co
de Turin. 67. Honneurs qu'elles reçoive
dans les Etats de Parme ; font accueil

M. de Calonne et à madame de Polignac. Honneurs que leur rend Ferdinand V. 68. Détails de leur réception à Rome. 69. Leur éloge. 72. Sont qualifiées de filles de l'église. 31. Sont complimentées par l'abbé de Lando. 84. Visitent les monastères. 87. Reçoivent la nouvelle de la liberté du roi et de la famille royale, celle de leur détention : leur résignation. 100. Sont calomniées par des journalistes. 109. Réponse aux diatribes. 111. Reçoivent la nouvelle des événemens du 10 août : leur douleur. 114. Partagent les inquiétudes de Pie VI, sur la guerre dont il est menacé par le Directoire. Satisfaction que leur cause la liberté de Madame Royale. 155.

Mirabeau (le comte de), favorable au départ de Mesdames : sa réponse à un député. 10. Rédige le décret qui permet aux princesses d'user de leurs passe-ports. 13. Son adresse au peuple : devient odieux à d'Orleans. 24. Sa mort. 27. Ce qu'on doit penser de sa conduite politique. 28.

Monsieur (frère du roi) : insulte qu'il reçoit du sénat de Venise ; prend le titre de roi ; quitte le territoire de Vérone. 173.

Narbonne (Louis), ex-ministre, écuyer de Mesdames : obstacles qu'il rencontre dans l'exécution du décret rendu en faveur de Mesdames. 29. Son zèle pour leur service. 33.

Orléans (citoyens d') : leur pétition à l'Assemblée Nationale en faveur de Madame Royale. 199.

Pie VI (souverain Pontife) : honneurs qu'il rend à Mesdames. 71. Sa lettre à Louis XVI. 93. Motifs de son attachement à ce prince. 129. Ses ordres lors de l'insurrection de Rome. 135. Caractère de ce Pontife. 147. Ses préparatifs de guerre. 148. Fait de nouvelles lois de lèze majesté. 167.

Rome : troubles qui l'agitent. 135. Son état en 1794. 164.

Roland (ministre de l'intérieur) : ce qu'on doit penser de ses opinions ; charge Roc-Marcandier d'écrire pour le roi. 123.

Simon (cordonnier) , instituteur du dernier Dauphin : sa férocité. 182.

Sens (commune de) exhume les corps du Dauphin et de la Dauphine , père et mère de Louis XVI. 187.

Treilhard demande la liberté de Madame Royale et l'obtient. 100.

Venise (le sénat) : sa foiblesse. 171, 172.

TABLE

DES MATIÈRES.

Troisième volume.

ADELAIDE (madame): son goût pour la lecture. 99. Son éloge funèbre. 147.

Athènes (république d'): ses révolutions semblables à celles de France. 117.

Bailly (capitaine Anglais), envoyé vers Mesdames ; les conduit à Corfou. 122.

Barri (Mole de Barri), mis en feu par les républicains. 92.

Berthier (le général) marche sur Rome, dont il proclame l'indépendance. 40.

Bocchéciampi : ses aventures. 108. Fait enfermer l'évêque de Tarente. 109. Est lui-même fait prisonnier, est délivré par les Russes. 130.

Bonaparte (le général): ses progrès en Italie. 6. Accorde une suspension d'armes à Pie VI. 7. Sa proclamation sur les terres de l'église. 31. Sa lettre au général Mathey. 33.

Bonaparte (Joseph) veut arrêter l'insurrection des Romains. 37.

Bourbon : desseins des puissances étrangères contre les princes de cette maison. 1.

Brigedo (le comte) fait rendre à Mesdames les honneurs dus à la famille royale. 145.

Brindes (ville de) : sa description. 96.

Caserte (l'ancienne Capoue) : sa description. 25. Championet envahit le royaume de Naples ; appelé par Moliterne. 55.

Chatelux (comte de) : accueil que lui fait le général Russe. 136.

Charles IV (roi d'Espagne) refuse de faire la guerre à la France : sa réponse à Pie VI. 18.

Corbera (comte de), seigneur Corse ; ses aventures. 102.

Corfou (ville de) : repas public ; singulier toast des convives. 141.

Ferdinand IV (roi de Naples) fait la paix et conseille à Pie VI de continuer la guerre. 17. Réception qu'il fait à Mesdames. 21. Sa ressemblance avec Louis XVI. 23. Reprend les hostilités, envahit Rome ; défaite de son armée ; sa rentrée dans Naples et sa retraite en Sicile. 53.

Gallo (marquis de): intérêt qu'il prend à Mesdames. 70.

Italie (Etat de l'), lorsque Bonaparte prend le commandement de l'armée. 5.

Lazzaroni (menu peuple de Naples), fidèles à Ferdinand IV. 59. Pignatelli leur confie tous les forts dont Moliterne les chasse par artifice. 65. S'opposent à l'entrée des Français et sont massacrés. 89.

Mack (général de Ferdinand): sa défaite. 53. Se réfugie dans le camp des Français. 62.

Marie Caroline (la reine), en butte aux factions. 21. Sa lettre à Mesdames. 61. Son éloge. 69.

Marius (général romain): sa prudence sauve l'Italie. 59.

Mesdames quittent le séjour de Rome. 21. Sont reçues à Caserte. 22, 25. Leur genre de vie. 59. Sont forcées de s'en éloigner; s'embarquent pour Trieste ; contretemps qu'elles éprouvent sur terre et sur mer. 69. Leur séjour à Corfou. 130.

Naples (révolution de): en quoi elle diffère de celle de France. 105, 111.

Noblesse compatible avec le gouvernement républicain ; réfutation de Montesquieu. 119.

Pie VI (S. P.) souscrit aux lois que lui impose Bonaparte. 6. Rompt le traité. 12. Eloge de ce Pape. 30. Accepte la paix; abandonne le trône pontifical ; ses disgraces, etc. 44.

Pisistrates : suites de son usurpation. 113.

Pitt, auteur des malheurs de la France. 46.

Pustakin (contre-amiral russe), commande l'escadre de Mesdames. 141.

Rome (la ville de) change son gouvernement. 40.

Russes : leur civilisation. 81, 132.

Sparte (république de) : ses révolutions semblables à celles de France. 117.

Stone (le commodore) réclame l'honneur de commander l'escadre. 136. Ses égards pour Mesdames. 144.

Tempêtes (description des) sur la mer. 125.

Victoire (madame) est administrée. 85. Sa résolution en présence d'un vaisseau ennemi. 125. Sa mort. 146. Son éloge funèbre. 147.

Ullis (le chevalier) complimente Mesdames. 143.

Utzakow (ou Outschakow), amiral

russe : ses égards pour Mesdames; leur envoie des secours. 79. Sa lettre au comte de Chatelux. 122. Honneurs qu'il fait rendre aux Princesses. 136.

FIN.

ERRATA.

Premier volume.

Page 9, lignes 14 et 15 : elle laisse aux hommes les moyens d'en éloigner la fatalité. *Lisés* : il est des évènemens qu'elle fait dépendre de la sagesse des hommes.

Page 14, lig. 18; 1783 *Lisés* : 1787.

Page 26, lig. 6; affection. *Lisés* : affliction.

Page 41, lig. 4; revient. *Lisés* reparoît.

Page 53, lig. 3; reine. *Lisés* veuve.

Page 62, lig. 14; Convention. *Lisés* : l'Assemblée legislative.

Page 181, lig. 18; devans. *Lisés* : de vous.

Deuxième volume.

Page 57, lig. 12; y. *Lisés* : Chambéry.

Page 89, lig. 1; lui. *Lisés* : l'homme.

Page 144, lig. 9; Mackau. *Lisés* : Cakaut.

Troisième volume.

Page 47, lig 13; . *Lisés* : qui, à.

Page 67, lig. 9; 1799. *Lisés* : 1798. Lig. 14; tout. *Lisés* : tous. Dernière ligne; 1800. *Lisés* : 1799.

Page 127, lig. 20; cale. *Lisés* : cal.

Page 128, lig. 14; Durezo. *Lisés* : Durazzo.

Page 140, lig. 13; ce. *Lisés* : le.
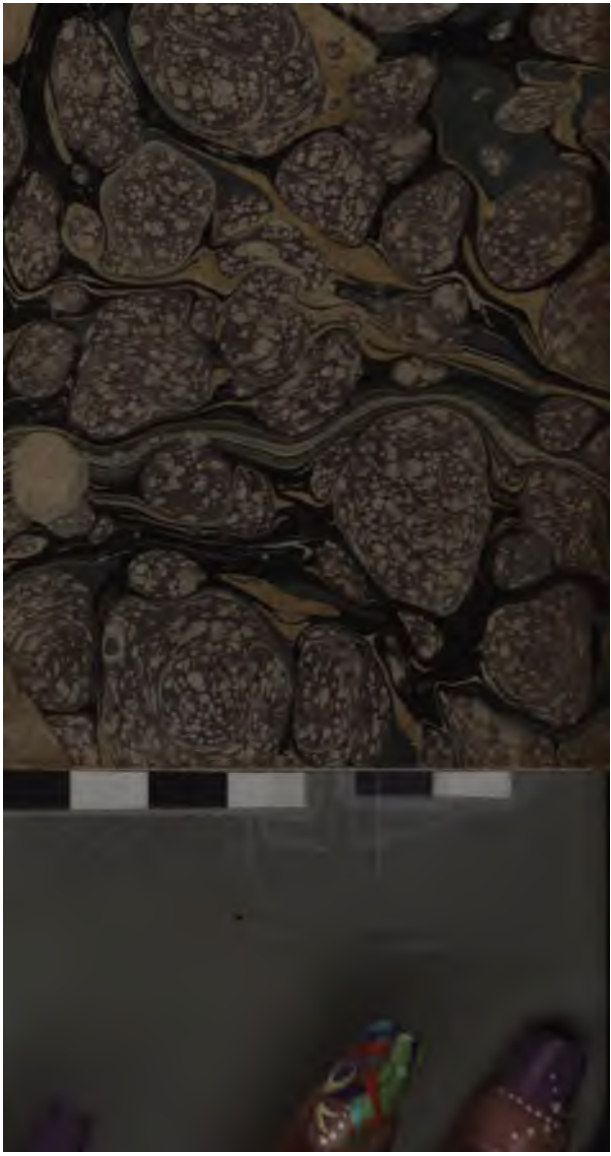
Page 148, lig 13; c'étoit. *Lisés* : c'est.